



# **L'AMERIQUE DU NORD**

**Sous la direction de**

**Madame  
Françoise PRIGENT**

**4° PROMOTION  
1996-1997**

# PREAMBULE

\*\*\*

La fin de la Guerre froide a contribué à désorienter la politique américaine dans le domaine des affaires étrangères et dans celui de la sécurité. Une nouvelle fois, le pays s'interroge sur son rôle mondial, sur ses ambitions internationales, et sur l'identité de ses adversaires potentiels. Les repères traditionnels sont devenus caducs, et il faudra un certain temps pour que cette situation inédite puisse susciter une adhésion nationale à une politique étrangère stable. Entre temps, il est évident que les Etats-Unis continueront d'hésiter sur la nature de leurs engagements dans les affaires de la planète.

Alexis de Tocqueville a probablement été le premier observateur étranger à découvrir que l'essence de la société américaine est principalement isolationniste. Au cours de ses voyages à travers l'Amérique, au début du XIXème siècle, il a compris que la vie y était organisée autour des communautés locales. Les américains n'étaient pas particulièrement intéressés par ce qui pouvait se passer de l'autre côté de la colline, et moins encore par les événements mondiaux. C'est ainsi que la perception du monde par les américains a toujours été orientée vers des priorités nationales. Et de fait, la nation n'a consenti à assumer ses responsabilités à l'échelle mondiale que lorsque sont survenus des événements si catastrophiques, que les américains ont pris conscience de la menace directe que ces événements faisaient peser sur leurs propres intérêts nationaux.

Pour l'essentiel de l'histoire des Etats-Unis, ce caractère fondamental de la vie américaine s'est traduit par un isolement tranquille, à l'écart du reste du monde. Mais les leçons douloureuses de la Seconde Guerre mondiale ont convaincu l'opinion et les responsables que l'Amérique se devait de jouer un rôle actif dans la conduite des affaires mondiales. Que cet accord, tacite, soit resté en vigueur durant toute la période de la Guerre Froide est exceptionnel dans l'histoire de ce pays. Cela est dû à la conviction, partagée par la majorité au sein des deux partis politiques américains, que le communisme représentait une menace mondiale, et donc pour les intérêts américains. Cette menace exigeait une vigilance constante, un effort militaire important, un positionnement des forces américaines sur des bases avancées à l'étranger, et un engagement diplomatique effectif des Etats-Unis à travers le monde.

Cette politique a conduit Washington à s'engager dans deux guerres essentielles : celle de Corée et celle du Vietnam, toutes deux en Asie, où les américains pensaient qu'il défendaient leurs intérêts nationaux contre l'expansion communiste.

Ces engagements extérieurs ne se sont pas faits sans être l'objet de débats, d'interrogations et d'oppositions. C'est ainsi que la guerre du Vietnam s'est achevée sous la pression de l'opposition politique qu'elle avait suscitée. Il n'en reste pas moins qu'une fraction importante du Congrès, tous partis confondus, est restée favorable à l'exercice de la responsabilité américaine à l'échelle mondiale. Ce qui a permis, avec une continuité remarquable, la conduite d'une politique étrangère et de sécurité fondées sur des conceptions qui ne semblent plus guère de mise.

La fin de la Guerre froide a changé tout cela. En supprimant la menace globale qui était à la base du consentement politique sur le rôle mondial de l'Amérique, elle en a sapé le fondement. Aussi un processus de réflexion politique approfondie s'est-il ouvert sur ce que devrait être le nouveau rôle des Etats-Unis dans le monde.

Quels doivent être les objectifs américains dans l'ère de l'après Guerre froide? Quels sont les intérêts réels du pays dans cette conjoncture ? L'Amérique doit-elle continuer d'assumer une responsabilité mondiale, ou doit-elle, au contraire, se consacrer en priorité à ses problèmes internes ? Des menaces extérieures subsistent-elles et, si oui, quelles sont-elles et comment s'en défendre militairement?

# 1

## LE SYSTEME POLITIQUE AMERICAIN ET LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

### I - LE SYSTEME POLITIQUE

Le point essentiel qu'il faut bien comprendre aux Etats-Unis d'Amérique, est inhérent à leur nom. Chaque état est en effet une entité qui défend jalousement ses droits et ses pouvoirs, bien qu'il soit uni à chacun des autres par la conviction que la « constitution » est « la loi suprême du pays ».

- Depuis longtemps, le pouvoir est partagé entre deux partis majeurs :
- les **Républicains**, sensibles aux thèses des fondamentalistes religieux (en majorité protestants), partisans de mesures d'ordre moral.
  - les **Démocrates**, qui s'identifient aux thèses de l'état-providence et prônent l'idée d'un fédéralisme fort face aux états.

L'originalité de la loi fondamentale américaine réside dans la juxtaposition des pouvoirs et des prérogatives de la Fédération, et de ceux de chacun des états qui la composent. Chacune de ces entités distinctes étant dotée de pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, c'est donc un système qui porte, en soi, une grande complexité. D'autant que sa souplesse, typiquement américaine, lui permet de constantes et parfois subtiles évolutions. Ainsi, les rédacteurs de la Constitution, par principe hostiles au pouvoir monarchique de l'ancienne puissance coloniale, avaient-ils voulu donner la primauté de l'exercice du pouvoir au législatif (le Congrès). Au fil du temps, et notamment à l'occasion de la Guerre de Sécession, l'exécutif a pris le pas sur le législatif, et exerce aujourd'hui l'essentiel du pouvoir.

#### I-1 - Le pouvoir des états

Il est loin d'être négligeable, et chaque état possède sa propre législation. Il n'est par rare de constater des variations significatives, pour des sujets aussi graves que celui de la peine de mort, par exemple.

- Le pouvoir accordé aux états leur permet en particulier de :
- légiférer dans les domaines suivants : droit civil, pénal, fiscal, contrôle des armes, des jeux, des drogues.
  - créer les circonscriptions électorales et organiser les élections.

- contrôler les administrations locales, l'éducation, l'ordre public, l'aménagement du territoire, le système de santé et d'aide sociale, la réglementation économique.

### I -2 - Le pouvoir du gouvernement fédéral

Ses prérogatives s'exercent dans les domaines suivants :

- Etablir et percevoir les impôts.
- Réguler le commerce extérieur et inter-états.
- Battre monnaie.
- Constituer les tribunaux régionaux subordonnés à la cour suprême.
- Conclure des traités. Conduire la politique extérieure.
- Entretenir des troupes et déclarer la guerre.

### I - 3 - Le Président des Etats-Unis:

Leader du parti au pouvoir, il est élu au suffrage universel indirect pour quatre ans par les grands électeurs, eux mêmes élus au suffrage universel dans chaque état ; leur nombre est égal à celui des élus de cet état au congrès (représentants plus sénateurs).

Le président des Etats-Unis est sans aucun doute l'homme le plus puissant du pays, capable d'initier les lois, d'y mettre son veto, et surtout, de « guider le sentiment national ». Il assume seul la responsabilité de l'exécutif, et cumule ainsi les fonctions de chef de l'état et du gouvernement. Son droit de veto lui permet un gain de temps appréciable dans les procédures : en pratique, Bill Clinton en a assez peu usé. Le chef de l'état dispose d'un important pouvoir de nomination puisque c'est lui qui désigne les membres de son administration ; toutefois, ceux-ci doivent être confirmés dans leurs fonctions par le Sénat (l'expérience montre que les refus d'entériner les choix présidentiels sont assez rares).

Le président est le commandant en chef des armées. Cependant, le *War Powers Act* lui impose de rendre compte au Congrès lors de l'envoi de troupes américaines pour une intervention supérieure à 90 jours. Cette disposition qui limite les pouvoirs du président en matière de défense, a été adoptée après la guerre du Viet-Nam ; en cas de force majeure, elle peut n'être pas appliquée, et se voir contournée par la doctrine de « l'emergency » qui accorde les pleins pouvoirs au Président si une décision rapide s'impose.

Le président s'appuie sur son **cabinet ministériel** - ou gouvernement - composé de quatorze départements dirigés par les **Secrétaires** (ministres). Une fois leur désignation entérinée par le Sénat, ceux-ci ne sont plus responsables de leur gestion devant le Congrès. Le plus souvent, les secrétaires viennent du secteur privé et sont choisis par le Président en fonction de leurs compétences; rares sont ceux qui poursuivent une carrière politique.

#### **I - 4 - Le congrès : deux chambres également puissantes**

Le congrès, qui détient le pouvoir législatif se compose deux assemblées :

- **le Sénat** : composé de cent membres (deux par état) élus au suffrage universel pour 6 ans. Il a la particularité d'avoir deux présidents : le *Majority Leader* - désigné par le parti majoritaire, et en vertu de dispositions constitutionnelles, le vice-Président (les pouvoirs de ce dernier sont en fait bien limités, et la conduite effective des débats est assurée par le Majority Leader).
- **la Chambre des représentants** : composée de 435 députés élus pour 2 ans (une élection sur deux au moment des présidentielles). Les sièges sont répartis entre les états au pro-rata de leur population. Les représentants sont attachés à une circonscription, dont ils s'efforcent de défendre les intérêts dans un souci électoral découlant de la brièveté de leur mandat.

Le congrès ne peut être dissous, ni contraint de voter une loi ou un budget qu'il n'appuie pas. Il s'entoure de protections et de nombreuses lois, qui lui permettent d'annuler les décisions prises par l'exécutif, qu'il s'agisse du Président ou des agences exécutives.

Les assemblées détiennent seules, et se partagent également l'initiative législative. Elles sont compétentes pour élaborer les lois fédérales dont le domaine est défini par la Constitution. Outre une compétence explicite, le congrès peut promulguer toutes les lois nécessaires à la mise en oeuvre de ses pouvoirs. En revanche, il ne peut traiter de certaines affaires qui relèvent des états. La loi est votée lorsque les deux chambres sont parvenues à une même rédaction résultant de la conciliation réalisée en commission mixte paritaire. Le texte est alors soumis au président qui doit le signer et le transmettre à l'administration.

Le congrès peut contrôler l'administration, soit en nommant des commissions spécialisées, soit à l'occasion du vote du budget. Il dispose de pouvoirs financiers importants. Le budget est voté sur proposition du président après étude par la chambre des représentants.

La Chambre des Représentants a le pouvoir de mettre en oeuvre la procédure d'*impeachment* autorisant le jugement et la destitution pour trahison, concussion, et autres crimes ou délits majeurs, des plus hautes personnalités de l'état - y compris du président. C'est ensuite le Sénat qui est seul habilité à prononcer une éventuelle destitution.

L'essentiel des compétences des Sénateurs s'exerce dans le domaine de la politique étrangère, bien que ce domaine ne soit pas strictement délimité. On peut cependant dire que la politique internationale et celle de la Défense restent le terrain privilégié des nombreuses frictions qui se manifestent entre la Présidence et le Sénat.

#### **I - 5 - La cour suprême**

C'est la juridiction suprême des Etats-Unis.

Seule instance judiciaire expressément prévue par la Constitution, elle se compose de neuf magistrats inamovibles nommés après consultation du ministre de la justice par le Président, en fonction de la vacance d'un ou plusieurs juges. Les

propositions doivent être ratifiées par le Sénat. Leur nomination à vie permet de garantir leur indépendance.

La Cour joue un rôle essentiel car elle est l'interprète et la gardienne de la Constitution. Elle est ainsi appelée à trancher les litiges qui peuvent survenir entre l'exécutif et le législatif sur le plan juridique.

La cour juge en premier ressort des affaires fédérales, et tranche les conflits entre états de l'Union. Elle traite en dernier ressort des affaires de droit privé qui lui sont soumises en appel si l'importance le justifie. Elle peut se prononcer sur la constitutionnalité des lois. La cour ne peut toutefois se saisir elle-même de ces questions, et dépend donc de la pugnacité des représentants.

Le principe de séparation des pouvoirs ne doit pas s'interpréter comme un strict cloisonnement, mais comme la recherche d'un équilibre, ce qui explique que l'on ait pu successivement qualifier le régime politique des Etats-Unis de « gouvernement des juges » ou de « république impériale ». Ainsi se manifeste, dès que nécessaire, un mouvement de balancier, et la primauté de l'une des trois branches du pouvoir sur les deux autres. En revanche, ce système peut compliquer l'action du Président notamment dans le domaine de la politique étrangère (l'effondrement de l'Union Soviétique a introduit un changement fondamental dans les rapports entre l'exécutif et le législatif).

## **II - LA POLITIQUE ETRANGERE**

La plupart des commentateurs rendent Bill Clinton responsable de l'échec de son administration à mettre en oeuvre une politique étrangère cohérente, susceptible d'obtenir le soutien du congrès. La vérité est que malgré la séparation des pouvoirs, l'autorité du gouvernement fédéral n'est ni clairement, ni complètement séparée entre le congrès et le président.

### **•Le congrès**

- assure une défense commune
- régule le commerce avec les nations étrangères
- définit et punit les actes de piraterie en haute mer
- donne son avis et son consentement pour la nomination des ambassadeurs
- approuve les dépenses gouvernementales.

### **•Le président**

Il a peu de pouvoirs spécifiques en politique étrangère. Il est certes le commandant en chef des armées, mais la constitution demeure silencieuse sur la question de son autorité spécifique.

En fait, en temps de paix, les membres du congrès cherchent à affirmer leur rôle dans le domaine de la politique extérieure. Mais, en temps de guerre ou de tension sur le plan international, ils reconnaissent la primauté de la direction présidentielle. C'est ainsi que l'effondrement de l'Union Soviétique a encouragé un « *activisme congressionnel* » en matière de politique étrangère.

En fait, les avantages inhérents à la présidence et la structure du congrès expliquent que le président emporte le plus souvent les décisions.

## **II - 1 - Caractéristiques de la politique étrangère des Etats-Unis**

« *Moralisme* » et « *juridisme* » sont des invariants de la politique étrangère américaine, ce qui se concrétise par la volonté de répandre les valeurs américaines dans le monde. Mais, en tant que grande puissance, les Etats-Unis doivent défendre leurs intérêts nationaux, leur sécurité et celle des citoyens, la liberté de leurs débouchés et de leurs approvisionnements en matières premières.

Leur politique extérieure résulte donc de la tension et de l'équilibre toujours changeants entre ces deux pôles: le moralisme messianique d'une part et la défense de l'intérêt national d'autre part.

Avec la fin de la guerre froide, l'évaluation de la situation est moins facile. Les armes sont militaires, économiques et politiques. Clinton a mis l'accent sur l'économie : meilleure compétitivité, et agressivité en matière de commerce extérieur (Japon-Europe) sont les maîtres-mots de sa politique étrangère.

Leur prestige, leur puissance militaire, et la séduction qu'exercent leurs idées et leur modèle de société, permettent aux Etats-Unis de servir « d'honnête courtier » dans les négociations internationales, de faire triompher leurs solutions, et donc de défendre leurs intérêts.

## **II - 2 - Les principales difficultés de la politique étrangère américaine**

Il existe une pression politique considérable pour faire porter toute l'attention et les ressources sur les seuls problèmes intérieurs. Une fois de plus, c'est le duel entre deux tentations: *isolationnisme* et *engagement*. Et pourtant, la puissance des Etats-Unis est encore indispensable au maintien de relations internationales pacifiques. Il faut donc sensibiliser le peuple américain aux relations extérieures, et c'est un travail beaucoup plus délicat en l'absence d'un danger clair, que pendant la guerre froide.

D'un point de vue pratique, l'armée américaine et sa conception des interventions militaires, sont mal adaptées pour faire face à des conflits déclenchés et menés par des potentats locaux ou de chefs de bandes. Cela s'est en particulier vérifié pour leurs interventions dans le cadre de la lutte anti-drogue.

Les Etats-Unis, conscients de la diminution de leur puissance économique relative (1945: 45% du PBI mondial, 1994: 25% du PBI mondial) souhaitent un meilleur partage des charges avec leurs partenaires; ils aspirent à une gestion politique multilatérale au sein d'organisations internationales, avec une plus grande implication de partenaires régionaux. La difficulté réside dans le fait que les intérêts de ces partenaires ne coïncident pas avec ceux des Etats-Unis.

## **III - 3 - En conclusion:**

Durant la Guerre froide, les Américains et le reste du monde se sont habitués à voir le Congrès américain se référer au leadership présidentiel en matière de politique étrangère. Il n'empêche que cette déférence du Congrès était une anomalie historique occasionnée par le danger représenté par l'Union soviétique, beaucoup plus qu'une caractéristique fondamentale de la politique américaine. Avec l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de la Guerre froide, les membres du Congrès ont réaffirmé leur prérogative constitutionnelle, et ont demandé une participation accrue en matière de politique étrangère.

# 2

## LE ROLE DE L'OPINION, DE LA PRESSE ET DES GROUPES DE PRESSION.

« ... Et avec tout cela, la presse est devenue la force la plus importante des Etats occidentaux, elle dépasse en puissance les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. »

Soljenitsyne

Les Etats-Unis se veulent les champions de la liberté; la liberté d'expression en est le corollaire immédiat. Ce désir louable en soi, a cependant atteint ses limites. En effet, cette liberté d'expression protégée depuis 1791 par le premier amendement de la constitution, cache une réelle pauvreté de l'information.

D'autre part, la pratique institutionnalisée du lobbying fausse par sa nature une authentique représentativité de la société américaine au Congrès. Ces considérations montrent que la société idéale à l'américaine présente quelques défauts majeurs. Défauts tels, qu'Alexandre Soljenitsyne, après une période d'observation de trois années faisant suite à son arrivée aux U.S.A., ira jusqu'à dire, avec tristesse, qu'il se trouvera dans l'impossibilité de proposer un tel modèle à ses concitoyens.

### **I - LES LOBBIES**

Il s'agit de groupes d'intérêts particuliers qui cherchent à influencer les processus de décision, principalement au Congrès .

L'apparition des lobbies a été favorisée par des conditions historiques particulières aux Etats-Unis : dans un premier temps, l'étendue du territoire a incité la notion de bien public à se focaliser autour de groupes locaux ; dans un deuxième temps, la confrontation de ces groupes a créé la dynamique des lobbies. Le système des lobbies se trouve donc légitimé par la tradition, et favorisé par la mentalité associative des américains.

Le lobbying se pratique à tous les niveaux et sur tout le territoire, mais reste tout de même plus concentré au niveau fédéral. La période des élections favorise aussi cette activité auprès des trois pouvoirs: exécutif, législatif, judiciaire.

Le théâtre principal du lobbying est donc le Capitole. Le lobbyist a pour tâche de contacter sénateurs et représentants pour attirer leur attention sur des mesures législatives qui intéressent le groupe qu'il représente. Ces contacts se font sous forme de conversations informelles, d'activités mondaines, de présence à des commissions....

Le lobbying est, à l'inverse de la France, **institutionnalisé et réglementé**; il est entièrement public, exposant ouvertement ses intérêts. Son rôle est reconnu par le législateur lui-même, car le lobbyist est considéré comme ayant une mission d'explication envers le législateur sur le sujet traité. Le lobbyist est le plus souvent juriste de formation. Tous les domaines d'activité sont concernés ( énergie, communications, finance, fiscalité, environnement, commerce...).

On dénombre 9000 lobbyists enregistrés au Département de Justice (4000 il y a 10 ans). Ils sont en fait 20 000 pour 535 parlementaires. Ce sont souvent d'anciens responsables politiques, ou d'anciens élus du Congrès, ce qui facilite l'acceptation du principe par les parlementaires qui risquent de se retrouver eux-mêmes un jour de ce côté de la barrière.

Enfin ce métier est très rémunérateur. Seul le « Big Business » peut accéder au lobbying; ce qui crée une inégalité certaine de représentation au Congrès.

Ce principe est contraire à la notion même de justice et d'état de droit. Il est paradoxalement légitimé par l'article premier de la Constitution américaine jamais retouché depuis 200 ans.

#### • LES ACTEURS:

Les groupes de pressions sont en général fondés sur une particularité professionnelle ( principe vérifié pour 80% des membres ). On distingue 4 catégories d'associations:

- *les associations sectorielles :*

de l'économie ( secteurs de l'économie, banques, transporteurs, producteurs de soja, industrie du cycle motorisé....)

du secteur public ( écoles de médecine, associations de foyers pour personnes âgées....)

mixtes (15%) fondées sur une activité particulière ( société des forestiers, des ingénieurs, des émetteurs de radio et de télévision...)

- *les associations de simples citoyens*: associations des citoyens pour la pureté de l'air, jeunes américains pour la liberté, anciens combattants...)

La moitié de ces associations ont été créées entre 1850 et 1940.

Le défaut majeur du lobbying est aggravé par le rôle croissant de l'argent dans le processus électoral actuel aux Etats-Unis. Le coût d'élection d'un sénateur est d'environ 6 millions de dollars, celui d'un représentant de 500 000 dollars. Le financement énorme des Congressmen est fourni en grande partie par le lobbying. Malgré la mise en place de lois pour limiter le phénomène, une bonne partie des initiatives du législateur élu sont entre les mains de ses financiers.

## **II LA PRESSE:**

« ...Par la vénération des célébrités (cf. O.J. Simpson), la transformation des rumeurs en nouvelles, le sensationnalisme qui est toujours un moyen d'occulter la réalité sociale (...) nous créons une culture d'idiots. Le bizarre et le vulgaire deviennent nos normes culturelles. »

Cette citation est de Carl Bernstein qui, à l'occasion des 20 ans du Watergate (auquel il a participé comme journaliste), dénonce l'éthique de ses actuels « coreligionnaires ». La presse américaine présente en fait trois défauts principaux : son aspect commercial, sa tendance à l'uniformisation et son nombrilisme.

### **II - 1 - Une presse essentiellement commerciale:**

Les Etats-Unis ont toujours été propices au développement des médias. Si l'on regarde uniquement les chiffres, on peut constater une apparente diversification :

- # 9000 stations de radio et de télévision, près de 1700 quotidiens.
- 98% des américains regardent la T.V. à raison de 4 h / jour
- 90% lisent un quotidien, 70% un hebdomadaire (#11 000 )

Les quotidiens des métropoles sont les plus diffusés (Washington Post, New York Times...), mais la presse de proximité (de banlieue) connaît un essor extraordinaire. La publicité occupe les 2/3 de la surface totale d'un métropolitain, et représente la majorité des ressources financières.

Mais cette diversité ne doit pas cacher l'ampleur de la concentration économique. Les groupes de presse absorbent de plus en plus de journaux pour répondre à une logique d'économie d'échelle. Le monopole local est la règle. C'est ainsi que 98% des villes américaines n'offrent qu'un seul quotidien, 60% des localités n'ont qu'une seule radio, et il est très fréquent que le journal et la radio appartiennent au même groupe.

Enfin les trois principales chaînes de télévision américaines ABC, CBS et NBC décident de l'information et du divertissement de près de 70% des américains.

### **II - 2 - La tendance à l'uniformisation:**

S'il n'y a pratiquement pas de presse nationale aux Etats-Unis, il existe cependant un style particulier reproduit par la majorité des journaux. Cela est dû au fait que:

- tous ont recours aux mêmes sources d'informations ( agences de presse, gouvernement...) qui représentent environ 75% du total de l'information.
- les journaux emploient des « syndicated columnists » qui sont en quelque sorte des journalistes indépendants qui vendent leur articles à plusieurs journaux à la fois (jusqu'à 600 journaux ).
- la présentation est toujours la même ( agencement des articles, des thèmes...)

### **II - 3 - Des médias nombrilistes:**

D'après « le Monde », les médias américains sont le véritable véhicule de l'idéologie nationale. Il s'agit de « gravir l'échelle sociale, gagner davantage, dépenser pour s'offrir le confort maximal... ». Si un américain veut trouver des critiques sur les structures sociales, économiques, politiques il pourra les trouver mais certainement pas dans l'information de masse.

De plus les affaires internationales n'intéressent pas l'homme de la rue, sauf si des soldats américains sont engagés, ou s'il y a une crise importante. Aussi lorsque Time ou Newsweek consacrent leur couverture à l'actualité étrangère, leurs ventes aux Etats-Unis baissent de 20%.

C'est ainsi que l'on peut voir la meilleure presse consacrer certaines de ses colonnes à des articles du type : « Comment organiser son armoire à pharmacie? Où stocker son bois? » Il s'agit bien d'une presse guidée en cela par les sondages, et terrorisée à l'idée de perdre ses lecteurs.

De même, les chiffres d'audience de C.N.N en dehors des périodes de crise ne sont que de 350 000 américains.

- à moins de 100 000 morts le Rwanda fut commenté par un permanent de CBS resté à Londres,
- à environ 200 000 morts l'équipe de reporters débarque.

NBC ne dispose en temps normal que de deux permanents en Europe, tous les deux installés à Moscou, ABC n'en a aucun en Amérique Latine, CBS aucun en Afrique.

### **III - 4 - L'impact des médias sur le processus décisionnel**

Cet état de fait pose de gros problèmes dans les décisions présidentielles. Si le pouvoir politique en effet, n'a pas au préalable expliqué au Congrès et au peuple américain (par les médias et les lobbies) en quoi consistaient les intérêts des Etats-Unis dans telle ou telle crise, l'affaire est rapidement prise en main par le journalisme d'émotion, qui abuse alors de l'ignorance de ses concitoyens.

Cela étant, les médias n'arrivent heureusement pas toujours à renverser une décision fédérale en matière de politique étrangère, surtout s'il s'agit d'un problème de sécurité, lui même lié à un intérêt économique pour la Nation (exemple : la Chine reste sur la liste des nations devant être favorisées, malgré les événements, à l'époque, de la place Tien An Men).

A l'inverse, il n'existe que deux moyens pour le Président de percevoir l'opinion publique : le sondage et le lobbying.

Enfin, l'Internet, pose de sérieux problèmes à l'administration américaine, par la circulation non maîtrisée à ce jour des fausses informations.

# 3

## LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL ET LA POLITIQUE AMERICAINE EN MATIERE D'ARMEMENT

### I - L'INDUSTRIE AMERICAINE DE L'ARMEMENT SUR LE MARCHE MONDIAL

#### I - 1 - Les tendances actuelles du marché de l'armement dans le monde

Alors qu'il a baissé fortement à partir de 1990, c'est à dire depuis la guerre du golfe, le flux global des transferts d'armes dans le monde s'est stabilisé depuis environ deux ans.

En effet, le marché européen de l'armement s'est fortement réduit en raison de la disparition de la menace communiste et de la nécessité de réduire les déficits publics. En Asie en revanche, les ventes d'équipements militaires ont marqué une nette tendance à la reprise. Cela est dû en partie au repli ou au relatif désengagement des forces armées américaines dans cette région du monde. Il s'agit donc dans ce cas d'un phénomène de compensation, qui a touché aussi bien l'Asie du Sud-Est que le Moyen Orient, et cela malgré les problèmes financiers de pays comme par exemple l'Arabie Saoudite.

#### I - 2 - La place des Etats-Unis dans l'industrie mondiale de l'armement

Les ventes d'armes des Etats-Unis représentaient environ un tiers du total mondial à l'époque de la guerre froide. Elles représentent aujourd'hui cinquante pour cent de ce même total, et soixante dix pour cent dans le cas du Proche Orient.

Mais depuis la fin de la guerre du golfe, les Etats-Unis ont diminué les dépenses d'équipement de leurs armées de près de la moitié. Cela pose de graves problèmes à l'industrie de l'armement américaine, qui est très spécialisée et particulièrement difficile à reconvertir dans des activités civiles. Pour maintenir leur position sur le marché mondial de l'armement, les industriels américains mènent désormais une politique de fusion d'entreprises, en vue de s'imposer à l'exportation.

### **I - 3 - La politique industrielle des Etats-Unis en matière d'armement**

Malgré la tendance à la baisse des budgets d'équipement, le gouvernement américain n'a pas tellement diminué ses dépenses en recherche et développement, pour aider son industrie de l'armement. En effet, le budget des activités de recherche militaire a subi une baisse peu significative.

Mais surtout, à travers la vente massive d'armements d'origine américaine, les Etats-Unis tentent de maintenir leur influence dans un certain nombre de zones de la planète, où ils ont dû réduire fortement leur présence militaire pour des raisons essentiellement économiques. L'influence ainsi obtenue est moins forte, mais cette façon de procéder, à condition de maintenir l'avance technologique de leur industrie de défense, leur assure de garder les pays clients sous influence (pour des raisons de rationalité et d'interopérabilité).

Enfin, pour atteindre ces buts, les Etats-Unis ne cachent plus qu'un de leurs objectifs est officiellement de réduire leur principale concurrente du moment, l'industrie européenne de l'armement.

## **II - LA POLITIQUE AMERICAINE DE DEFENSE**

Depuis 1986, la tendance des budgets militaires est à la baisse.

Ainsi, les mesures prônées par la « Bottom Up Review » ont visé à réduire les coûts et la bureaucratie, à promouvoir une plus grande interarmisation, et à mettre en valeur l'avance américaine en matière de communication et de traitement de l'information. La « Bottom Up Review » prévoit en outre que les forces armées doivent pouvoir être engagées simultanément dans deux conflits différents

### **II - 1 - La politique nucléaire**

En 1994 le président Clinton a fait publier un livre blanc, le « Nuclear Posture Review », censé adapter la doctrine nucléaire au nouvel environnement. Dans ce cadre, il est décidé de :

- maintenir les forces nucléaires à un niveau qualitatif et quantitatif suffisant pour garantir la sécurité de leur territoire
- contenir la prolifération des armes de destruction massive
- maintenir la triade nucléaire
- affirmer la possibilité pour les Etats-Unis d'utiliser le feu nucléaire en premier
- poursuivre l'adhésion au traité de non-prolifération

En fait, il n'y a pas grand chose de vraiment nouveau, et ce « Nuclear Posture Review » a beaucoup déçu les principaux responsables du complexe militaro-industriel.

## **II - 2 - La politique spatiale**

L'amélioration des lanceurs existants est confiée au Pentagone, tandis que la NASA prend la responsabilité des travaux de recherche et développement des satellites futurs. De plus, il a été convenu que la technologie des satellites d'observation à haute résolution devrait rester sous le contrôle du département de la défense, et par conséquent ne serait pas exportée.

Une meilleure complémentarité entre systèmes civils et militaires devrait être systématiquement recherchée. Le nombre des constellations de satellites militaires devrait passer de 4 à 2, tout en recherchant une plus grande utilisation des constellations de satellites civils de télécommunication.

L'avenir pourrait cependant réserver de nouvelles surprises, et l'on attend pour la mi-97 la parution d'un nouveau « livre blanc ». Les questions budgétaires peuvent redevenir conflictuelles à tout moment : le rééquilibrage du budget de l'état prévu à l'horizon 2002 imposera probablement une nouvelle réduction importante des dépenses militaires et cela, certainement dès 1998. De plus, se posera alors la question de savoir s'il est préférable de favoriser les dépenses de recherche et développement par rapport à celles consenties aux ressources humaines.

# 4

## LES ETATS-UNIS, EMPIRE OU NATION ? LE MORALISME DANS LA POLITIQUE ETRANGERE DES USA

Un pays mythique placé sous le signe du paradoxe.

### I - LES ETATS-UNIS, EMPIRE OU NATION ?

#### I - 1 - Quelques définitions :

- **Nation**

« Groupe humain assez vaste qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre ensemble. »

« Groupe humain constituant une communauté politique établie sur un territoire défini et personnifié par une autorité souveraine. »

L'idée sous-jacente aux différentes définitions de la nation, est qu'il existe une adhésion consensuelle du groupe d'individus à la vie au sein de la même communauté.

- **Empire**

« Ensemble d'Etats, de territoires relevant d'un gouvernement central. »

Dans ce cas prédomine l'idée d'une construction forcée.

- **Impérialisme**

C'est la politique d'un Etat visant à réduire d'autres Etats sous sa dépendance politique ou économique. Cette politique se traduit dans les faits par une volonté permanente d'expansion.

Ces définitions peuvent-elles s'appliquer aux Etats-Unis ?

#### I - 2 - Un peu d'histoire

Le peuple américain est à l'origine constitué par plusieurs vagues d'émigration en provenance d'Europe, et plus particulièrement des pays anglo-saxons pour ses pères fondateurs. La colonisation s'est ensuite étendue vers l'ouest, au détriment des populations indiennes; mais à l'exception de la partie est, le territoire dans son ensemble est resté très peu peuplé jusqu'en 1850. Le pays est devenu indépendant en 1776, après une guerre contre son colonisateur. C'est alors que la conquête de l'ouest commence véritablement.

<u>De 1776 à 1850</u>	contrôle du territoire national
1776	13 Etats
1783, 1818, 1846	nouveaux Etats cédés par l'Angleterre
1803	achat d'état à la France
1845	Etats annexés sur le Mexique
1848	"achat" d'Etats au Mexique

1776 : 3 millions d'habitants dépendant économiquement du Royaume Uni.

1890 : fin de la conquête vers l'ouest et des guerres indiennes. L'économie est puissante et indépendante, la population désormais importante, et les populations autochtones en partie exterminées.

<u>De 1850 à 1900</u>	1 <sup>ère</sup> expansion dans le Pacifique (Midway, Hawaii, Wake, Guam, Philippines...)
<u>Vers 1900</u>	Expansion dans la zone des Caraïbes (Puerto Rico et protectorats Cuba, Haïti, Nicaragua, Saint Domingue...)
<u>1945</u>	Conservation de certaines conquêtes (Marshall, Mariannes, Carolines...)

Les Etats-Unis ont donc mené tout au long de leur courte histoire une politique d'expansion digne des nations européennes auxquelles ils s'opposent d'ailleurs. A cette expansion, il faut rajouter la fracture de la Guerre de Sécession qui fit 600 000 morts entre 1861 et 1865, soit 21% des effectifs (taux supérieur à celui de 14/18).

La population s'est principalement formée par des vagues d'immigrations successives, principalement entre 1840 et 1940; majoritairement anglo-saxonne et germanique avant 1900, elle s'est diversifiée ensuite, surtout grâce aux russes et aux italiens.

### I - 3 - Nation ou empire ?

Les Etats-Unis disposent bien de tous les attributs d'une *nation*, mais contrairement aux nations européennes, sa particularité réside plus dans des idées et l'objectif d'un avenir commun prometteur, que sur une longue réalité et une maturation historique.

Mais on pourrait tout à fait aussi bien les qualifier d'*empire*, où le gouvernement central a imposé son autorité sur les autres, dans les grands domaines qui font la souveraineté d'un Etat, et où une tutelle de fait existe sur les pays proches (doctrine de Monroe).

Les Etats-Unis constituent donc une **nation** fondée sur la volonté de construire une société où la prospérité est accessible à chacun selon ses mérites et son travail. Les valeurs qui en résultent sont la démocratie, la liberté du commerce et la primauté du droit.

Mais bien qu'ils en réfutent totalement l'idée, c'est aussi dans une certaine mesure un **empire**.

## **II - LES SOURCES DU MESSIANISME ET DE L'IMPERIALISME.**

Dans les faits, la politique suivie fait preuve du plus grand pragmatisme, et l'expansion a été menée de 1776 à 1945, tout en dénonçant l'impérialisme des vieilles nations européennes. Mais la perception qu'en ont les américains est tout à fait différente.

Jusqu'au début du siècle, les Etats-Unis sont plutôt restés en dehors des affaires mondiales, se concentrant sur le continent américain, comme si, dans son ensemble, celui-ci relevait de la politique intérieure, plus que des relations internationales classiques. Sur ce point l'influence des pères fondateurs est fondamentale, et explique l'origine du messianisme américain.

### **II - 1 - Une conviction : la primauté du modèle américain**

La nation est fondée sur l'idée de liberté et de prospérité pour tous. Les Etats-Unis possèdent le meilleur système de gouvernement du monde, et le reste de l'humanité peut parvenir à la paix et à la prospérité en renonçant à la diplomatie traditionnelle, et en vénérant comme l'Amérique, le droit international et la démocratie.

Cette approche a été mûrie depuis la fondation des Etats-Unis et l'influence des pères fondateurs est forte. Ils adoptèrent une attitude tout aussi paradoxale que celle d'aujourd'hui, en jouant sur l'équilibre des forces (notion qu'ils exécraient), lorsque leur intérêt avait à y gagner tout en continuant leur expansion avec persévérance.

Pour Monroe, « l'expansion dans de justes limites est une garantie de sécurité, de liberté d'action, de puissance et de bien-être pour le peuple américain » ; Pour Washington, « notre indépendance et notre éloignement nous incitent à suivre une autre ligne d'action que celle de l'ordre européen et nous en donne la capacité. »

En quelque sorte, l'Amérique est dépositaire du principe de liberté, voit dans sa sécurité l'expression de la providence divine, et impute ses actions à une intuition morale supérieure et non à une attitude pragmatique.

En 1823, pour Monroe, l'Europe n'a pas à se mêler des affaires américaines, tout comme l'Amérique n'intervient pas en Europe. Les Etats-Unis tournent résolument le dos à l'Europe, et poursuivent librement leur expansion. Leurs certitudes sont telles, qu'à aucun moment il n'y eu conflit entre leur ordre moral et la politique d'expansion, qui relevait pour eux des affaires intérieures et non de la politique internationale.

### **II - 2 - La décision d'entrer en guerre**

Mais pour Roosevelt, les intérêts nationaux impliquent une entrée des Etats-Unis sur la scène internationale, en vertu du fait qu'une nation civilisée a un droit

d'intervention général. Mais Roosevelt ne réussit pas à convaincre ses compatriotes d'entrer en guerre, et ce fut Wilson qui le fit, en s'adressant au cœur du peuple américain avec des arguments moraux. Et Wilson parvient ainsi à conduire un pays isolationniste à la guerre, et à fonder son leadership international sur son altruisme.

"Nous sommes les véritables amis de toutes les nations du monde car nous n'en menaçons aucune, ne convoitons les possessions d'aucune, ne désirons la défaite d'aucune.

C'était comme si la Providence divine avait tenu en réserve un continent qui attendait qu'un peuple pacifique [...] vînt établir une démocratie ignorant l'égoïsme."

Se développe alors l'idée que l'Amérique n'est pas une nation comme une autre; elle a une mission et doit jouer un rôle international de premier ordre, ne doit pas se contenter de la puissance, mais bien rechercher la grandeur. C'est l'idée de son rôle messianique, qui la pousse à se faire le gendarme bienveillant du monde.

Les Etats-Unis entrent alors sur la scène mondiale, et cherchent à imposer leur conception des relations internationales, fondée sur des valeurs morales. Le danger actuel de cet impérialisme est qu'il se fait « en douceur ». Il s'impose dans les modes de vie acceptés - de fait - par les « néo-colonisés ».

Pour autant, l'impérialisme américain ne prend pas place partout. Le Proche-Orient, par exemple, ne sera sans doute jamais « américain ». L'Europe est plus sensible à l'influence des Etats-Unis, car les cultures sont plus proches.

### **III - LE MORALISME DANS LA POLITIQUE ETRANGERE DES USA.**

La conception moraliste de la politique étrangère est mise en pratique au travers du droit des peuples à disposer d'eux même, de la sécurité collective, et de la décolonisation. En 1919, c'est la création de la Société Des Nations.

Si les Etats-Unis restent en marge des relations internationales jusqu'au début de la guerre, ils ne peuvent plus cependant prendre leurs distances avec le monde, ni le dominer totalement.

En 1945, la charte de l'ONU consacre définitivement la notion de sécurité collective.

Pour Truman, "l'Amérique a pour vocation suprême d'apporter la liberté et le progrès à l'humanité tout entière"; "la politique étrangère reflète les valeurs morales de la nation, [...] se fonde sur les principes du droit et de la justice, [...] refuse de transiger avec le mal, [...] réalise l'équation entre morale privée et morale publique..." (octobre 1945).

En 1950, la guerre de Corée est menée au nom du respect du droit, et du refus de la force dans les relations internationales. C'est la liberté contre la

dictature, le bien contre le mal, le respect des engagements de l'ONU. Mais les objectifs militaires sont trop flous (150 000 morts et blessés).

De même, toutes les interventions - de la guerre du Viêt-nam à celle du Golfe - ont eu des justifications morales. Toute la politique extérieure des Etats-Unis a un volet ou une référence morale, conforme aux définitions des pères fondateurs. L'ennemi représente le mal, il doit être diabolisé et l'intervention doit reposer sur des bases juridiques.

Mais cette volonté de s'appuyer sur des valeurs morales n'empêche aucunement un parfait pragmatisme, lié aux intérêts stratégiques américains. Il en résulte un paradoxe certain, qui pousse à se poser plusieurs questions.

- S'agit-il de convictions réelles, ou bien de manipulation de l'opinion publique pour lui faire accepter une politique de puissance?
- Faut-il persévérer dans les références obligées aux pères fondateurs (par fidélité doctrinaire), alors que les interventions obéissent de plus en plus aux intérêts propres des USA ?
- Ne s'agit-il pas plutôt d'auto-persuasion relevant de la thérapie de groupe ?
- Peut-on éluder le paradoxe entre la morale et l'isolationnisme égoïste ?
- Quelle est l'efficacité réelle de cette conception qui peut sembler bien utopiste, et qui surtout laisse les mains libres à l'agresseur, et nécessite par la suite une action de plus grande envergure ?
- Combien d'occasions ratées, de morts inutiles, de peuples sacrifiés au nom de l'exception américaine ?

# 5

## LE NOUVEL ORDRE MONDIAL. VERS UNE NOUVELLE STRATEGIE DES ETATS-UNIS

La fin de la guerre froide suscite d'immenses défis pour les Etats-Unis, dont la stratégie veut répondre désormais à une lecture politique plus classique et plus adaptée. Cette politique doit revenir vers les intérêts nationaux des USA, en offrant innovation, plus grande liberté d'action et une nouvelle définition des priorités.

### I - LE NOUVEL ETAT DU MONDE

La fin de la guerre froide représente une victoire décisive pour les Etats-Unis, leurs alliés, et les valeurs qu'ils défendent. Les Etats-Unis sont désormais la seule grande puissance dans la communauté des nations, en mesure d'exercer une *pax americana*.

Mais ils sont confrontés, non à ce que Georges BUSH appelait « un nouvel ordre mondial », mais plutôt à un nouveau désordre mondial. Les Etats-Unis semblent soudainement incertains, quant à leur rôle exact, leurs intérêts, et le monde ordonné dont ils désirent l'émergence. Ils semblent toujours à la recherche d'une doctrine, d'une clé de lecture qui leur permette de redéfinir leur rapports avec le reste du monde.

La guerre froide qui fut une division linéaire entre l'est et l'ouest, avait créé une situation bipolaire avec deux super puissances « gelées » dans des logiques de confrontation. A l'agressivité soviétique, les Etats-Unis avaient répondu par le « containment »<sup>1</sup>. Cette période constitua un moment particulier et largement artificiel, où intérêt national bien compris et principes moraux, pouvaient aisément se fondre.

Il n'y a désormais plus d'ennemi potentiel déclaré, et dans un environnement international caractérisé par une certaine complexité, l'Amérique est naturellement mal à l'aise pour définir ses priorités et trouver un nouveau mode de fonctionnement avec ses alliés. Souhaitant sincèrement partager avec d'autres, le fardeau du

---

<sup>1</sup> Les accords de Bretton Woods, le Plan Marshall, le Traité de l'OTAN et les autres alliances; toute l'aide globale étrangère participaient tous de cette doctrine.

monde, jamais peut être ne l'a-t-elle aussi peu et aussi mal fait. Le règlement des conflits se fait plus facilement par la voie diplomatique, grâce à la médiation de l'ONU et à la dissuasion américaine.

Ce monde présente pour les Etats-Unis certaines difficultés :

- l'absence de menace qui permette de faire accepter le *leadership* américain. Ou bien faut-il considérer la concurrence économique, les tensions ethnico-religieuses comme une menace ?
- la grande préoccupation politique pour les questions domestiques,
- l'hypothèque sur l'avenir de la construction européenne.

L'attitude adoptée jusqu'à ce jour se caractérise par la recherche de solutions multilatérales, sans renoncer cependant parfois à l'unilatéralité. La nécessité de l'adoption d'une stratégie se pose alors.

Pour M. AHRARI, les Etats-Unis n'ont - dans cette situation - pas besoin de stratégie. Les problèmes des années 90 doivent pouvoir se résoudre par des approches régionales et un leadership collectif. Paul KENNEDY propose la définition suivante de la stratégie: *c'est la capacité à combiner les effets des éléments militaires ou non, pour la préservation et l'amélioration des intérêts à long terme du pays*. Se priver d'une stratégie aussi simple soit-elle, c'est donc ne pas réfléchir aux moyens de servir ces intérêts nationaux. C'est une position difficilement défendable.

## **II - LES STRATEGIES POSSIBLES**

### **II - 1 - La stratégie de la flexibilité**

M. David ABSHIRE (Président du centre d'études stratégiques et internationales),

- ajoute à la description du monde énoncée plus haut son caractère complexe, multipolaire et interdépendant,
- en déduit que pour y faire face une stratégie ne saurait être rigide,
- fait remarquer qu'un flottement stratégique de quelques 5 à 15 années est normal après un changement comme celui de 1989,
- propose une stratégie de « flexibilité ».

Cette stratégie de flexibilité est :

- basée sur le mouvement, par opposition à la logique d'attrition, d'où l'établissement de priorités assortis de critères d'intervention,
- basée sur la dissuasion (usage de la puissance pas seulement nucléaire) plutôt que sur l'intervention (usage de la force), d'où la nécessité de renforcer les atouts de puissance domestique,
- basée sur l'action plus que sur la réaction, d'où une politique réaliste à court terme et une vision idéaliste à long terme.

En effet, les Etats-Unis se doivent d'adopter une approche du monde qui soit compatible avec leur tradition de leadership, et respecte leurs intérêts nationaux. Les conditions changeantes leur interdisent donc une politique « rigide ».<sup>2</sup>

Une stratégie flexible doit maximiser la liberté d'action, elle est « proactive » et non réactive, cultivant une vision à long terme, notamment par l'analyse. Elle nécessite d'entretenir les moyens du pouvoir national :

- une politique de défense avec des investissements en fonction des besoins militaires réels, éliminant les déficits.
- la domination dans les secteurs de technologies de pointe.

La politique des Etats-Unis doit se limiter aux actions dont relèvent les intérêts vitaux de la nation.

Ainsi la politique stratégique doit :

- reconnaître les défis complexes, non linéaires, de l'après guerre froide,
- définir clairement les intérêts nationaux,
- avoir une vision à long terme,
- rénover la puissance nationale,
- choisir clairement les points d'applications des interventions,
- remettre de l'ordre dans les finances internes.

Une stratégie flexible doit en premier lieu faire preuve de réalisme.

Il faut prendre en compte la distinction entre court terme et long terme : la stratégie de longue durée peut être idéaliste et prévoir une transformation graduelle de la politique mondiale; mais dans le court terme, le pragmatisme et les priorités du moment doivent imposer leur loi.

Une stratégie flexible doit s'interdire à tout prix l'isolationnisme et le protectionnisme. Le peuple américain a su démontrer, malgré la réputation que certaines politiques lui ont valu, qu'il n'était pas fondamentalement isolationniste; il demande désormais deux choses à ses dirigeants :

- distinguer entre ce qui est critique pour la sécurité des Etats-Unis, et ce qui ne l'est pas
- que le sang américain ne soit versé que pour les cas les plus extrêmes.

### ***En Asie***

- En Asie, les intérêts nationaux des USA incluent la sécurité du Japon et de la Corée du sud, ainsi que la résolution pacifique du conflit au sujet de Taiwan et des îles Spratley.

- Il faut aider la Chine à adopter et respecter des normes communément admises en matière de relations internes et externes.

---

<sup>2</sup> Par exemple, à la fin du siècle une des puissances dominantes sera la Chine. Mais une nouvelle doctrine de « containment » est illusoire.

• Il convient de prendre en compte la montée d'un certain nombre de dangers: prolifération nucléaire en Corée du nord, conflits provenant d'un accroissement non contrôlé de l'économie chinoise, problèmes dans l'extrême Asie russe...

### ***En Europe***

• La stratégie américaine doit confirmer l'importance de sa politique à l'égard de l'Europe et de l'Alliance Atlantique. Les structures de l'Alliance sont primordiales pour garder « l'ancrage » des Etats-Unis en Europe, et promouvoir des solutions multilatérales aux problèmes régionaux. La relation Europe-Etats-Unis souffre de la coexistence, des deux côtés de l'Atlantique, de rêves parfaitement contradictoires et incompatibles. Les Européens ne savent pas s'ils doivent plus craindre l'excès d'intérêt des USA pour l'Europe,<sup>3</sup> ou bien son absence et le désengagement progressif de l'Amérique du continent européen.

• En l'Europe de l'Est : l'extension du parapluie politique de l'Alliance atlantique peut aider ces pays à stabiliser leur régime. Il évite une tentative éventuelle de « retour » de la Russie qui recherche à nouveau à se garantir sur sa frontière ouest.

Mais le danger d'une extension démesurée vers l'est de l'Otan peut contrecarrer les progrès futurs d'une coopération est-ouest. Il convient clairement d'indiquer à la Russie qu'elle ne saurait être un futur membre de l'Otan. Cette clarification doit être faite rapidement.

### ***Au Moyen-Orient***

Deux états sont hégémoniques dans la région : Iran et Irak ; tandis que deux autres sont des états « militants » : Libye et Syrie. La dissuasion (envers eux) doit être une des pierres d'angle de la politique américaine dans la région. La politique d'aide à Israël reste fondamentale.

En conclusion dans les trois régions, une stratégie flexible demande l'application d'une série de critères clairs et non ambigus pour les interventions militaires, humanitaires ou de maintien de la paix. Le lien transatlantique, aujourd'hui, conserve une importance déterminante. Mais l'Asie et l'Amérique latine sont devenues pour les Etats-Unis des orientations probablement prioritaires.

### ***Les relations économiques***

Le redressement récent de l'économie américaine participe au retour en force des Etats-Unis dans les affaires mondiales. L'économie nourrit la politique étrangère, d'abord parce qu'un accent nouveau est mis sur la notion de « sécurité économique », ensuite parce que la géographie économique mondiale s'est profondément transformée depuis le début des années 80.

Les Etats-Unis doivent absolument mettre de l'ordre dans leur économie interne sous peine de perdre à terme leur liberté d'action. Cette perte entraînerait des coûts en capital pour maintenir l'activité économique américaine. A long terme, il existe un risque de disparition du leadership des Etats-Unis dans ce domaine.

---

<sup>3</sup> Exemple: le comportement autoritaire et dominateur d'hommes comme R HOLBROOKE

Le débat sur le « déclin » de l'économie et de l'industrie américaines, très intense dans les années 80, semble aujourd'hui bien désuet. L'économie vient de connaître plusieurs années prospérité, au cours de l'une des phases de croissance les plus longues des cycles économiques de l'après guerre. Leur dynamisme est impressionnant en matière de création d'emplois : en 1996, le régime est quasiment celui du « plein emploi ».

La tendance est donc à ce que l'on pourrait appeler « l'économisme ». Cette récupération de l'économie par la politique survient d'ailleurs à un moment, où la théorie économique met à nouveau l'accent sur l'utilité possible du rôle de l'état, avec les théories de la croissance « endogène ». Ce renversement conduit à insister sur le commerce international et la politique commerciale. En revanche, les politiques d'aides en subissent le contre coup.

Les partisans de l'engagement américain, soulignent l'intérêt et la nécessité d'aider à la création de marchés dans les pays en développement, et présentent l'aide extérieure comme une mesure de « sécurité préventive ».

## **II - 2 - La tentation isolationniste**

La solution historique de l'isolationnisme est rejetée désormais par tous, car incompatible avec le monde interdépendant décrit en début de chapitre, et il n'est pas nécessaire de s'y attarder.

## **II - 3 - Le strategic assessment**

La stratégie proposée par l'administration de M. Bill CLINTON, et énoncée dans son *strategic assessment* de 1995, repose sur l'élargissement de la communauté de démocraties de marché, tout en dissuadant et contenant les menaces envers la nation, ses alliés et ses intérêts vitaux. Ce choix procède du constat déjà rappelé ici que la démocratie et l'économie de marché favorisent la sécurité et les intérêts des Etats-Unis.

Cette stratégie met en avant les priorités suivantes :

- 1 - la paix entre les grandes puissances,
- 2 - des interventions sélectives,
- 3 - la prise en compte des menaces transnationales,
- 4 - l'aide aux états défailants.

Il faut souligner la stratégie nationale d'exportation voulue par le président Clinton. Sa caractéristique première est peut être son agressivité. La priorité géo-économique se traduit par une approche quasi-guerrière du commerce extérieur (les décisions importantes sont prises au sein de la « war room »). Washington semble prêt à utiliser tous les moyens, y compris les pressions politiques les plus ouvertes. La fin de la guerre froide libère en fait, la conception politique et stratégique de l'économie mondiale.

Cette politique d'exportation concentre ses efforts sur une dizaine de marchés émergents (Chine, Inde, Corée du sud, Mexique, Brésil, Argentine, Afrique du sud, Pologne, Turquie, ASEAN...). Mais elle n'a pas donné toutes satisfaction, et le Congrès demeure encore réticent - voire isolationniste - dans ce domaine qui est de sa responsabilité; il a donc bloqué quelques initiatives commerciales qu'il n'approuvait pas.

Le plus remarquable dans cette stratégie commerciale, reste peut-être les lois nationales à application extra territoriale que les Etats-Unis ont promulgué :

- la loi Helms-Burton, dirigée contre Cuba, et sanctionnant les entreprises qui lui seraient trop favorables
- la loi d'Amato, dirigée contre l'Iran et la Libye, au titre de la lutte anti-terrorisme, et sanctionnant les investissements étrangers dans le domaine des hydrocarbures.

Le défaut de cette stratégie réside dans son caractère interchangeable :

- elle tient beaucoup de la déclaration de bonnes intentions,
- elle ne tient pas compte de la position stratégique spécifique des Etats-Unis,
- elle donne finalement une impression d'absence de vision stratégique.

#### **II - 4 - Vers une alternative ?**

Partant du constat qu'une puissance sans rival est condamnée à disparaître, on pourrait imaginer une stratégie des Etats-Unis visant à favoriser l'intégration européenne pour susciter l'émergence d'un concurrent. Pareille stratégie semble pour le moment butter sérieusement sur la difficulté politique de partager le leadership. Les relations internationales ne souffrant pas plus le vide que la nature en a horreur, les Etats-Unis ont naturellement tendance à occuper le terrain resté libre faute de combattants, c'est à dire de concurrents.

#### **CONCLUSION.**

Les différentes stratégies présentées s'avèrent soit manquer singulièrement de corps, soit politiquement non mûres. Dans cette phase transitoire de recherche d'adaptation à une situation stratégique nouvelle, les Etats-Unis répondent à un triple paradoxe :

- l'Amérique n'a jamais autant parlé de partenariat alors qu'elle le pratique fort peu,
- l'Amérique, désormais seule superpuissance, se sent pourtant menacée à l'intérieur comme à l'extérieur, sans vouloir payer le prix de sa sécurité (c'est la politique du zéro morts et l'*exit strategy*),
- l'Amérique affiche un idéalisme messianique de façade, cadrant peu avec une politique d'intérêts nationaux, économiques en particulier.

# 6

## LA POLITIQUE DE SECURITE REGIONALE DES ETATS-UNIS

Si les Etats-Unis ont défini les capacités de leur armée comme étant capable de mener deux guerres régionales simultanément, les menaces éventuelles auxquelles ils s'apprêtent à faire face sont très variées, de par leur nature comme par leur répartition géographique (terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, guerres civiles ou conflits locaux fortement déstabilisateurs, trafic de drogue, migrations de masse, atteintes à l'environnement, etc.).

La défense de la démocratie est l'axe central de la stratégie américaine envers ses voisins du Sud ( ceci est vrai pour la résolution des problèmes militaires, mais également pour faire face aux difficultés économiques). Cette politique est d'ailleurs celle que les états de l'OEA (Organisation des Etats Américains) cherchent unanimement à mettre en oeuvre.

Pendant la guerre froide, il s'agissait essentiellement pour les Etats-Unis d'empêcher les communistes de prendre pied sur le continent américain. A ce titre, la nuance était faite pour les régimes à tendance dictatoriale entre les régimes *totalitaires* (i.e. pro-communistes), et les régimes *autoritaires* (i.e. conservateurs « forts »).

Aujourd'hui, l'Amérique latine n'est plus considérée comme pouvant constituer une menace directe. A tel point que la raison d'être du Southern Command stationné à Panama, n'est plus, et que son rapatriement quasi-total est sérieusement envisagé (il est également question de le subordonner à l'Atlantic Command). Les menaces directes écartées, toutes les autres resurgissent, au moment où les réductions de budget plaident pour une politique orientée vers d'avantage de coopération. Actuellement, la politique de défense des Etats-Unis au Sud est celle du non-emploi de la force : ne pas intervenir, pourvu que les pays d'Amérique latine soutiennent la politique internationale de Washington, et assument la responsabilité collective de la sécurité de l'hémisphère. Les nouvelles menaces, globales et multiformes, ne peuvent être contrées que dans un cadre de coopération interaméricaine. D'ailleurs, les militaires américains ont de plus en plus tendance à afficher quelque mépris pour les opérations de police.

En juillet 1994, la Maison blanche affirme clairement la nouvelle politique, dans sa nouvelle « stratégie de sécurité nationale », vers un « hémisphère démocratique » : « éliminer le fléau du trafic de drogue, renforcer les normes applicables aux communautés de défense afin qu'elles soutiennent la démocratie, respectent les droits de l'homme et acceptent le contrôle des civils en matière de défense, et protéger les précieuses ressources environnementales de la région ».

## I - UNE NOUVELLE DOCTRINE STRATEGIQUE POUR LES AMERIQUES

Le Département de la Défense distingue trois priorités stratégiques :

1. Encourager l'institutionnalisation de normes constitutionnelles gouvernant les rapports entre civils et militaires.
2. Stimuler les accords de sécurité dans le cadre de la coopération régionale.
3. Réorienter les forces armées vers des fonctions externes, multilatérales, de maintien de la paix.

Ces priorités se traduisent concrètement par :

- 1° - l'activation du comité de défense de l'OEA ( sommet des ministres de la défense)
- 2° - l'encouragement des initiatives des ONG travaillant dans les domaines de la modernisation des systèmes judiciaires, et des programmes de formation et d'entraînement des forces de police.

Pour le maintien de la paix, les forces armées du sous-continent participent à des opérations de « peace-keeping » sous commandement multinational. Le but est de substituer à l'interventionnisme militaire d'antan, un rôle de « constructeur de nations » (nation building).

Pour promouvoir la coopération régionale en matière de sécurité, le Pentagone met l'accent sur les « *mesures de confiance mutuelle* » (les MCM, théorisées par William Perry) dans le cadre de l'OEA. Il s'agit de négociations bi- ou multilatérales visant à « réduire la prolifération des armements conventionnels, à assurer l'adhésion aux protocoles interdisant la production et le déploiement d'armes de destruction massive, à promouvoir les échanges militaires, les programmes d'inspections internationales, les exercices et manoeuvres en commun, et le développement de l'éducation militaire commune » (pour ce dernier point par exemple, il prévu d'accueillir des politiciens sud-américains au sein des collèges de défense aux Etats-Unis, pour des formations sur les questions de sécurité).

## II - LA NOUVELLE ARCHITECTURE DE SECURITE CONTINENTALE

### II - 1 - L'OEA

Crée en 1948, cette organisation a nettement affirmé depuis 1985 son adhésion à la politique des Etats-Unis.

- en 1991 : - « engagement de Santiago », qui a pour but de revitaliser l'OEA

- résolution 1080, qui crée un mécanisme automatique de convocation des ministres des affaires étrangères de l'hémisphère en cas de coup contre un régime démocratique.

- en 1992 : - l'assemblée générale de l'OEA se donne le pouvoir de suspendre de l'organisation un gouvernement ayant renversé un régime démocratique.

Autrement dit, on peut considérer que l'organisation régionale déclare formellement que tout conflit interne sérieux au sein de ses membres relève automatiquement d'un traitement collectif (toutefois, les principes de souveraineté nationale et de non-intervention ne sont pas remis en cause).

## **II - 2 - Le débat autour des forces de maintien de la paix**

Les Etats-Unis ont tendance à envisager le système ainsi défini comme une possibilité d'affirmer leur leadership. Les états latino-américains espèrent pour leur part pouvoir contenir la puissance américaine dans un filet d'obligations juridiques et d'engagements multilatéraux. Ils récusent cependant vigoureusement toute « otanisation » du système panaméricain.

La politique américaine découle de deux principes :

- ① toute opération de « peace-keeping » *régional* doit obtenir l'aval du conseil de sécurité de l'ONU, et se dérouler sous son contrôle.
- ② les USA soutiendront les efforts des organismes régionaux pour améliorer leurs capacités à remplir ce type de tâche.

Cette conception des choses obéit à quatre critères de base :

- Waschingon continue de se réserver le droit d'intervenir unilatéralement.
- Les opérations de paix menées collectivement doivent à la fois servir les intérêts américains et obtenir le feu vert de la communauté internationale.
- Le financement de ces actions de paix devra être mieux partagé, la part des Etats-Unis se devant de diminuer.
- Le Pentagone exigera le commandement militaire des forces de coalition chaque fois que l'on s'attendra à des combats importants.

Le Pentagone en fait défend non seulement le parapluie onusien, mais également le rôle de l'OTAN en tant qu'organisateur militaire central. Une des conséquences directes de cette politique est que tous les pays désireux d'avoir un rôle en matière de maintien de la paix se doivent d'adopter les normes et standards de l'organisation (usage de l'anglais, interopérabilité des matériels, etc.).

Pour mémoire, il faut mentionner le Pacte de Rio (1947), traité de sécurité collective classique en cas d'agression extérieure, et qui est tombé en désuétude (il a été invoqué sans succès par l'Argentine en 1982 lors de la guerre des Malouines).

Enfin, l'InterAmerican Defense Board (IADB, 1942), suscite encore quelque intérêt, car il pourrait constituer la base d'un conseil dont les compétences seraient essentiellement technico-militaires.

### **III - REPONDRE AUX DEFIS INDIRECTS**

D'une manière générale, la caractéristique de la nouvelle conception de la politique de sécurité des Etats-Unis, est d'allier les préoccupations économiques à celles plus classiques de la défense au sens large.

#### **III - 1 - La non-prolifération nucléaire**

C'est un des objectifs centraux de l'administration Clinton.

Depuis la fin de la guerre froide, la menace potentielle représentée par Cuba a quasiment disparu. Le problème le plus sensible restait celui de l'Argentine et du Brésil, qui refusaient de mettre en application le traité de Tlatelolco (1967, non-prolifération).

Le Brésil a finalement accepté les termes du traité en 1994, mettant fin aux rivalités des deux pays dans ce domaine.

#### **III - 2 - La non-prolifération balistique - la politique spatiale**

Washington prône le strict respect du *Régime de Contrôle de la Technologie des Missiles* (RCTM), et demeure très restrictive au sujet des transferts de technologie dans ce domaine - même à des fins pacifiques - et souhaite ainsi demeurer la principale puissance spatiale.

L'Argentine a annoncé en 1993 l'arrêt de son programme de missile balistique. Washington reste cependant très prudente, et surveille de près les différents programmes civils; il essaie pour cela de favoriser les activités civiles en coopération, principalement avec le Brésil, l'Argentine et le Chili.

#### **III - 3 - La défense de l'environnement**

« L'Amérique ne peut maintenir son avance dans l'économie mondiale qu'en assumant le leadership dans la protection de l'environnement mondial » (B.Clinton).

La stratégie consiste pour l'essentiel dans ce domaine à promouvoir l'exportation de technologies américaines.

#### **III - 4 - La lutte contre la drogue**

La politique américaine consistait auparavant à rejeter la responsabilité du trafic de drogue sur les pays producteurs du Sud, et à promouvoir ainsi une politique de guerre à la production et au trafic, jusqu'à l'interventionnisme diplomatique - voir militaire - que l'on a connu par le passé. Ce fut un échec : les saisies étaient maigres, et les coercitions variées n'ont finalement abouti qu'à provoquer un multiplication de la production.

La politique actuelle tend à considérer la consommation de drogue comme un fléau dont les causes sont internes à la société américaine qui ne se traitera que sur le long terme (réduire la demande, plutôt que s'attaquer à l'offre). Les Etats-Unis

oeuvrent donc à la fois sur le terrain social, et sur celui de l'action policière (définition de zones « à forte densité de trafic de drogue », plus étroitement surveillées).

Enfin, les Etats-Unis s'engagent à aider les pays qui cherchent réellement à lutter contre la drogue, quitte à prendre des sanctions diplomatiques contre les pays producteurs ouvertement trop laxistes.

### **III - 5 - La frontière sud**

L'immigration est quasiment absente de la politique de sécurité des USA. Les Etats-Unis sont par tradition un pays d'immigration, et ils se bornent à organiser les flux migratoires. La surveillance de la frontière mexicaine ne vise en fait qu'à décourager l'immigration clandestine, tout en affirmant leur souveraineté.

### **III - 6 - Le bassin caraïbe**

Les Etats-Unis ont toujours surveillé de très près cette région. Depuis la chute du régime soviétique, la menace communiste a disparu, et la surveillance de cette région est une pratique résiduelle.

En réalité, la seule crainte en cas de crise dans cette région est l'arrivée imminente et massive de réfugiés; ce fut le cas en Haïti en 1994. C'est en effet la menace des réfugiés qui a poussé Washington à intervenir en force pour résoudre cette crise qui se prolongeait (début en septembre 1991).

Vis à vis de Cuba, l'attitude actuelle est de laisser faire le temps, qui poussera très certainement l'île à des rapprochements économiques avec les USA (les seuls opposants à cette idée sont les lobbies de réfugiés cubains, pour qui toute politique doit viser premièrement la chute du régime castriste).

Il n'y a donc plus à proprement parler de politique de sécurité dans la région caraïbe, mais seulement des réponses aux menaces ponctuelles.

# 7

## L'ONU, LES ETATS-UNIS ET LA RESOLUTION DES CRISES INTERNATIONALES

Dans une déclaration signée le 30 octobre 1943, par les représentants soviétique, américain, britannique et chinois, les quatre pays "*reconnaissent la nécessité d'établir, aussitôt que possible, une organisation internationale générale fondée sur le principe d'une égale souveraineté de tous les Etats pacifiques, organisation dont pourront être membres grands et petits Etats, afin d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationale*".

Un mois plus tard, à la conférence de Téhéran, Roosevelt expose ses propositions concernant la future organisation internationale. Il envisage trois organes: un conseil exécutif composé de quatre puissances; un conseil consultatif réunissant dix Etats; une assemblée générale formée de tous les membres. Churchill et Staline auraient préféré un système de conseils ou de directoires régionaux mais ils se rallient au projet de Roosevelt. Arrêtée au cours de l'été 1944, la structure définitive diffère du projet américain. Elle s'inspire de la Société Des Nations en palliant les insuffisances, en particulier par l'adoption de véritables mécanismes de sécurité collective. Churchill, Staline et Roosevelt s'entendront sur les modalités de vote au conseil de sécurité à Yalta, en février 1945.

Le 25 avril 1945, les représentants de 50 pays se réunissent à San Francisco pour la "Conférence des Nations Unies sur l'Organisation Internationale". Ils établissent les 111 articles de la Charte qui sera adoptée à l'unanimité le 25 juin pour entrer en vigueur le 24 octobre après ratification par les gouvernements des cinq membres permanents du conseil de sécurité et de la majorité des autres signataires. La Charte se présente comme un document compliqué, voire obscur. Ces deux caractères résultent de la nature transactionnelle du texte. C'est pourquoi des oppositions entre les membres apparaîtront dès 1945, notamment à propos du veto dont bénéficient les membres permanents du conseil de sécurité.

**Après plus de cinquante années d'existence, l'ONU est aujourd'hui sous influence américaine. Pour la résolution des crises internationales, elle y a gagné en efficience<sup>4</sup> ce qu'elle y a perdu en indépendance. Elle aspire maintenant à reconquérir son autonomie.**

<sup>4</sup> Rendement satisfaisant imputable à une recherche systématique volontaire.

## **I - 1945-1990 : L'HEGEMONIE ENTRAVEE ET CONTESTEE.**

Les relations entre l'ONU et les Etats-Unis ne sont pas toujours parfaitement sereines, mais sont plus équilibrées. La confrontation est-ouest ôte finalement à l'institution toute réelle ascendance sur la gestion des relations internationales.

A la différence des institutions de Bretton Woods dans lesquelles la prépondérance américaine était assurée par la répartition des voix proportionnelle aux quotes-parts, l'ONU obéit au principe idéaliste, inscrit dans la Charte, de "l'égalité souveraine de tous ses membres". Chaque Etat membre dispose d'une voix à l'Assemblée générale. La portée de ce principe est toutefois limitée par le caractère peu contraignant des résolutions de l'Assemblée Générale. Ce sont de simples "recommandations" sur les questions les plus importantes. Par ailleurs, les règles de fonctionnement du Conseil de Sécurité empêchent tout recours au chapitre 7 de la Charte, c'est à dire l'adoption de mesures coercitives, contre le gré de l'une des puissances victorieuses en 1945.

Sorti de la guerre en position de force, Washington entendait imposer ses volontés à l'ONU en s'appuyant sur le vote de ses nombreux obligés à l'Assemblée Générale. Il concevait le Conseil de Sécurité comme le lieu de consensus entre les grandes puissances. En fait, jusqu'à la guerre du Golfe, il sera souvent paralysé par les veto potentiels ou effectifs. Moscou a fait un usage intensif et même quasi systématique de ce droit au début de la guerre froide. Ce fut le cas à 77 reprises de 1945 à 1955. En 1950, le président Truman put placer l'intervention en Corée sous égide de l'ONU, uniquement grâce au retrait momentané de l'URSS du Conseil de Sécurité. Les soviétiques entendaient ainsi protester contre l'octroi du siège de la Chine à Taïwan. Pour contourner ce blocage, les Etats-Unis obtinrent, grâce à leur influence dans l'Assemblée Générale, l'adoption de la résolution 377-V du 3 novembre 1950, dite "union pour le maintien de la paix" ou "résolution Acheson", du nom de son instigateur, le secrétaire d'Etat américain. En cas de blocage du Conseil de Sécurité, elle visait à transférer ses pouvoirs de maintien de la paix à l'Assemblée Générale réunie en session extraordinaire. Toutefois, l'Assemblée générale convoquée sur la base de cette résolution n'a jamais recouru à aucune mesure coercitive. L'attitude adoptée face à l'intervention soviétique en Hongrie en 1956 en est un exemple.

Pendant les années soixante, le rapport de forces va évoluer. A partir de 1960, la décolonisation va entraîner l'afflux massif des Etats afro-asiatiques et l'émergence des thèses des "non-alignés". Le nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité va passer de six à dix en 1965. Les Etats-Unis sont perçus comme une puissance néocoloniale. Aussi, à partir de 1970, Washington décide d'utiliser son droit de veto. Au cours des années suivantes, il le fera plus fréquemment que Moscou. Les nombreuses désapprobations de son pays conduisent Ronald Reagan à dénoncer la "tyrannie de la majorité", et à demander la pondération des voix lors des votes concernant le budget de l'organisation. En attendant d'obtenir satisfaction, l'administration américaine réduisit autoritairement son apport de 25% à 20% du budget et décida de retards et de retenues de paiement. En même temps, elle se voyait condamnée pour le blocus des ports du

Nicaragua en 1984 puis pour le bombardement de la Libye en 1986. Malgré l'apaisement des tensions financières, l'opposition avec l'ONU se manifeste encore en 1988, par le refus d'accueillir Yasser Arafat à New-York, puis en 1989, avec la condamnation de l'intervention à Panama en 1989. Le vacillement de l'URSS permit à Ronald Reagan d'envisager, à la fin de son second mandat, la possibilité de réactiver le rôle de l'ONU dans un sens conforme aux orientations américaines mais le Congrès rechigna à l'appuyer.

## **II - DEPUIS LA GUERRE DU GOLFE : RETOUR SOUS INFLUENCE AMERICAINE**

En l'absence de contradicteur crédible, et étant donnée l'état désastreux de ses finances, l'ONU est aujourd'hui sous influence américaine. Or la classe politique américaine hésite sur l'attitude à adopter envers elle. Les uns souhaitent l'utiliser au gré des besoins des Etats-Unis. Les autres voudraient en faire un instrument de la politique extérieure américaine. Ceci explique la prise en compte erratique des crises qui compte cependant quelques résultats positifs.

### **II - 1 - La guerre du Golfe et la Somalie**

L'écroulement de l'empire soviétique précipite le changement des relations entre les Etats-Unis et l'ONU. La guerre du Golfe le concrétise. Elle marque l'avènement du nouveau "multilatéralisme": les grandes puissances condamnent unanimement un Etat du tiers-monde. C'est la première fois depuis la guerre de Corée, que l'article 42 de la Charte, prévoyant le recours à la force militaire, est invoqué, avec cette fois l'aval du Kremlin et l'abstention consentante de la Chine. Pour George Bush qui prône avec enthousiasme l'avènement d'un "nouvel ordre mondial", cette légitimation offre, par ailleurs, de nombreux avantages. Elle favorise l'approbation de l'engagement par l'opinion publique américaine. Mais surtout, elle permet de résoudre l'épineux problème du financement de l'opération en une époque de fort déficit budgétaire. Collectée par James Baker, la participation des alliés les plus riches s'élève à 53 milliards de dollars et couvre largement les frais du Pentagone.

La guerre du Golfe est présentée comme la guerre du droit. Le 27 février 1991, George Bush déclare: "aucun pays ne peut proclamer cette victoire comme la sienne, car ce n'est pas seulement une victoire pour le Koweït, mais pour tous les partenaires de la coalition. C'est une victoire pour les Nations Unies, pour toute l'espèce humaine, pour le règne de la loi et pour le bien". Dans un même esprit, le président de la république française déclare le 20 janvier 1991: "...les buts de guerre américains et français sont d'abord les buts du conseil de sécurité, et l'objectif essentiel, c'est la libération du Koweït". Cependant, cette proclamation de la victoire du droit ne fait pas l'unanimité. Javier Perez de Cuellar, le secrétaire Général des Nations Unies, considère que "cette guerre est une guerre autorisée par les Nations Unies, mais ce n'est pas une guerre des Nations Unies. Si c'était le cas, il y aurait des drapeaux de l'ONU, des casques bleus et la commission d'état-major dirigerait les opérations".

Décidée par George Bush en décembre 1992, immédiatement avant la prise de fonction de Bill Clinton, l'intervention en Somalie relève de la même logique. Elle se terminera par un désengagement hâtif en mars 1994, inhibant pour plusieurs

années toute volonté d'engagement extérieur. Les Etats-Unis ont reproché à l'ONU à cette occasion de ne pas leur avoir donné de mandat pour intervenir en force .

## **II - 2 - Des relations tendues**

Sous une apparence comparable, l'intervention en Haïti de septembre 1994 marque le retour de "l'isolationnisme". Elle est, en fait, motivée par des raisons de politique intérieure. Les Etats-Unis rechignent à contribuer au financement d'unités auxquelles ils ne participent pas ou qu'ils ne contrôlent pas directement. Dans ce domaine, une "directive de décision présidentielle" américaine datant de 1994, est restée confidentielle. Elle fixe *les conditions des interventions au profit de l'ONU* : une menace internationale doit être avérée ; les accords régionaux doivent être mis en oeuvre et les buts politiques régionaux doivent être clairs ; le caractère inacceptable de la non intervention doit être évident ; l'engagement et le retrait doivent être planifiés ; mais surtout, le Congrès doit apporter son soutien à l'opération.

Le 16 février 1995, la Chambre des Représentants vote le "National Security Revitalization Act", une loi dont une clause impose à l'administration la soustraction à la part américaine du financement des opérations de maintien de la paix, de tous les frais directs et indirects occasionnés par le soutien aux missions de l'ONU. Ceci pourrait représenter l'équivalent de la totalité de cette participation. Cette même loi interdit également de placer des troupes américaines sous commandement étranger. Dans un autre développement, la Commission des relations internationales du Sénat approuve une proposition de loi prévoyant la retenue de la moitié des contributions américaines. Ces éléments révèlent l'existence d'enjeux politiques intérieurs qui dépassent la conquête de l'opinion publique américaine. Il s'agit en fait d'une lutte entre le Président et le Congrès pour le commandement des armées. Elle renvoie au "war powers act" de 1973 dont la tentative de remplacement par le "peace powers act" n'a pas abouti.

A partir du 1er octobre 1995, les Etats-Unis décident unilatéralement, sous la pression du Congrès républicain, de réduire leur part au financement des opérations de maintien de la paix de 31,7% à 25%. Ainsi, au 30 juin 1996, la dette américaine à l'ONU se monte à 1,5 milliard de dollars. Cette somme s'ajoutant aux retards de paiements d'autres pays, l'ONU est souvent dans l'incapacité de rembourser les pays contributeurs. Dans ces conditions, de plus en plus d'Etats sont réticents à payer leurs cotisations en raison des difficultés rencontrées dans les opérations de maintien de la paix, alors que les difficultés proviennent du manque de moyens de l'organisation.

De même, le Secrétaire Général éprouve des difficultés croissantes à rassembler des forces. Au début de 1996, Boutros Boutros-Ghali dénonçait le double dilemme auquel est confrontée l'ONU. D'une part, elle doit faire face à la fois à la globalisation et à la fragmentation du monde. D'autre part, elle accède à de nouvelles responsabilités sans disposer des ressources politique, militaire, matérielle et financière nécessaires. Parallèlement, il s'inquiétait des conséquences négatives du recours aux organisations régionales de sécurité en vue de pallier ces lacunes. Il fustigeait aussi ceux qui critiquent publiquement l'organisation alors

même qu'ils continuent à bénéficier de son oeuvre. Il les appelait, au contraire, à établir des procédures de contribution financière indépendantes des contraintes budgétaires intérieures.

### **CONCLUSION:**

Cinquante ans après sa naissance, l'ONU est simultanément, structurellement impuissante et fondamentalement indispensable. Cette situation résultait initialement de la bipolarisation du monde. Malgré l'espoir qu'elle a suscité, la disparition d'un des deux supergrands n'a pas apporté d'amélioration durable. Une modification de l'organisation semble s'imposer. En 1992, Boutros Boutros-Ghali initiait une "phase de renouveau" avec son Agenda pour la Paix. Les seules avancées constatées concernent l'organisation du secrétariat et du département en charge des opérations de maintien de la paix. Le secrétaire Général n'est pas parvenu à faire accepter aux grandes puissances un nouveau partage des pouvoirs. En revanche, démontrant une fois encore leur influence, les Etats-Unis ont obtenu, malgré de nombreuses réticences, qu'il ne brigue pas un second mandat.



## LE CANADA : RUPTURE ENTRE POLITIQUE DE DEFENSE ET POLITIQUE ETRANGERE ?

Le Canada représente 7% de la superficie des terres émergées (plus de 18 fois la France). La traversée du Canada est plus longue que celle de l'Atlantique...Entouré de trois océans, il totalise 240 000 kilomètres de littoral, et possède 20% des réserves d'eau douce du monde.

Il se situe au premier rang selon l'*Indicateur de « développement humain » de L'état du monde*. Le Canada est membre de l'OTAN, du NORAD, du NAFTA, de la CSCE, du Commonwealth, fait partie des états francophones, du G7, etc. Fort d'une population de 30 millions d'habitants, il n'identifie aucune menace directe.

### I - LA PERCEPTION DE LA SCENE INTERNATIONALE

La fin de la guerre froide et la désintégration de l'Union soviétique ont considérablement réduit la menace d'anéantissement par les armes nucléaires, et ont mis un terme à la division du monde en blocs hostiles. Néanmoins le Canada fait face à un monde fragmenté et plein d'imprévu. Il est de son intérêt de jouer un rôle pour assurer la sécurité mondiale, car son avenir économique repose sur sa capacité de commercer librement avec le reste du monde.

Ses principaux sujets de préoccupations sont:

- L'instabilité créée par *l'augmentation de la population mondiale* : pressions sur les ressources naturelles et l'environnement, accroissement du nombre de réfugiés, effondrement de l'autorité publique dans certains états.
- *Les guerres civiles* alimentées par l'extrémisme ethnique, religieux et politique, qui menacent la sécurité mondiale. Le Canada ne peut éviter d'en subir des conséquences : afflux de réfugiés, entraves au commerce et atteintes à d'importants principes.
- Les effets de la globalisation de l'économie.

- La prolifération des technologies d'armements perfectionnées.
- La difficulté des Etats industrialisés à relever les défis que pose la sécurité mondiale.

## **II - LA POLITIQUE DE DEFENSE.**

### **II - 1 - Considérations nationales**

L'équilibre budgétaire est menacé par l'accroissement de la dette du secteur public. Le résultat le plus sensible consiste en des réductions au budget de la Défense, et les Forces canadiennes se voient contraintes de diminuer leurs activités dans certains domaines ; elles doivent donc tendre vers une meilleure efficacité, et s'efforcer de compenser la moindre quantité par une meilleure qualité. D'ici à 1999 en effet, l'effectif de la force régulière sera réduit à environ 60 000 hommes, et celui de la Première réserve à 23 000 hommes.

### **II - 2 - Des forces aptes au combat**

Aucune menace militaire directe et immédiate ne pèse sur le Canada. Il faut, par prudence, conserver des forces armées pour:

- Garantir la souveraineté en temps de paix.
- Produire des forces plus nombreuses au besoin.
- Participer aux opérations de paix, à la défense de l'Amérique du Nord et des alliés de l'OTAN, et intervenir ailleurs en cas d'agression.

En résumé, il faut une force capable de se battre aux côtés des meilleurs contre les meilleurs.

### **II - 3 - La protection du Canada**

La protection d'un grand pays par une population peu nombreuse pose un problème très spécifique.

Les forces ont en particulier pour missions:

- La surveillance et le contrôle à l'intérieur des frontières, dans l'espace aérien et les zones maritimes.
- Aider les administrations compétentes dans des domaines tels que la protection des pêches, la lutte contre le trafic des stupéfiants et la protection de l'environnement.
- Se tenir prêt à participer aux opérations humanitaires ou de secours en cas de catastrophe.
- assurer des services de recherche et de sauvetage.
- entretenir la capacité de contribuer à toute intervention en cas d'actes terroristes.

- intervenir à la demande du pouvoir civil dans des domaines variés.

## **II - 4 - La coopération Canada-Etats-Unis en matière de défense**

Les Etats-Unis sont l'allié le plus important du Canada. Le Canada continuera de disposer de moyens de surveillance aérospatiale, d'alerte antimissiles et de défense aériennes, mais dans de bien moindres proportions. L'accord NORAD (North American Aerospace Defence Agreement) avec les Etats-Unis a été renouvelé en 1996. La ligne DEW (Defense Early Warning) inclut - par son tracé - le Canada dans le dispositif d'alerte et de défense des Etats-Unis.

## **II - 5 - Contribution à la sécurité internationale**

Le Canada reste un ardent défenseur des institutions de sécurité multilatérales, et continue de jouer un rôle actif au sein de l'ONU, de l'OTAN et de la CSCE.

### **• ONU**

Le Canada est prêt à déployer jusqu'à un groupe opérationnel maritime, un groupe-brigade et un groupe bataillon d'infanterie, un escadron de chasseurs, une escadrille de transport aérien tactique, un élément de quartier général. Le déploiement pourrait comprendre quelques 10 000 militaires.

### **• OTAN**

Le Canada est favorable à l'élargissement et à la réforme de l'OTAN. Il souhaite le voir mis plus souvent au service de l'ONU. En cas de crise ou de guerre en Europe, les forces canadiennes seraient immédiatement mises à la disposition de l'OTAN.

## **III - LA POLITIQUE ETRANGERE.**

Le gouvernement canadien à trois objectifs clés pour son action internationale:

- Promouvoir la prospérité économique et l'emploi.
- Assurer sa sécurité dans un cadre mondial stable.
- Diffuser les valeurs et la culture canadiennes.

### **III - 1 - La promotion de la prospérité et de l'emploi**

Les marchés étrangers offrent des possibilités pour vendre des produits et des services ; l'accès aux marchés étrangers est donc un besoin. Le Canada souhaite également voir d'autres pays et régions prospérer, et renforcer ainsi la stabilité internationale. De plus leur prospérité économique permettrait des partenariats plus avantageux, et inciterait les autres pays à s'ouvrir aux valeurs canadiennes. La poursuite d'un bon environnement commercial est réalisé à travers le GATT, et maintenant l'OMC, son successeur, et également à travers le G-7. L'une des priorités consiste à régler les problèmes des subventions agricoles - surtout celles des Etats-Unis et de l'Union européenne.

Dans la pratique, 80% des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. 65% des investissements étrangers directs au Canada sont américains. Il faut donc gérer avec soin cette relation privilégiée qui favorise l'élargissement de l'ALENA (NAFTA).

Le Canada souhaite également renforcer ses liens économiques avec l'Europe (pourquoi pas un accord de libre-échange entre l'ALENA et l'Union européenne), et bâtir des relations avec les nouveaux marchés : Asie, Pacifique et Amérique latine notamment.

Enfin, il tente d'attirer les investissements étrangers, et de favoriser le tourisme.

### **III - 2 - Assurer sa sécurité dans un cadre mondial stable**

La politique étrangère du Canada vise la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, et de l'état de droit, et cherche à favoriser la prospérité grâce à un développement durable. En plus des moyens militaires mis en œuvre pour assurer sa sécurité, le Canada poursuivra ses efforts au sein des instances multilatérales pour tenter d'apporter une solution aux problèmes majeurs.

- renforcer la fonction "paix" de l'ONU.
- avoir un rôle effectif pour le maintien de la sécurité régionale en différentes régions du monde :
  - États-Unis - NORAD
  - Amérique latine et Antilles - OEA (Organisation des États Américains).
  - Europe - OTAN, OSCE et BERD (la Banque européenne de reconstruction et de développement).
  - Asie- Pacifique - le Forum régional de l'ASEAN (ARF)
  - Afrique - le Commonwealth, la Francophonie et l'OUA.

### **III - 3 - La diffusion des valeurs et de la culture canadiennes**

Les valeurs canadiennes et leur rayonnement à l'étranger sont essentiels pour assurer la prospérité du Canada, et contribuent à la sécurité régionale dans le monde.

La culture et l'éducation sont vitales pour toute réussite. Aussi, les affaires culturelles sont-elles un pilier de la politique étrangère canadienne.

## **CONCLUSION**

Par le passé, le Canada n'avait pas réellement de politique étrangère, et il cherche actuellement à s'en forger une, ainsi qu'une politique de défense. En fait, le Canada s'est rendu compte qu'il est une puissance moyenne, et il cherche - en particulier par diverses missions de médiation - à tenir un rôle sur la scène internationale. La cohérence des politiques mises en œuvre devrait le lui permettre.

# 9

## L'ALENA. QUELLE SPHERE D'INFLUENCE ?

ALENA = ASSOCIATION DE LIBRE ECHANGE NORD AMERICAINE  
ou NAFTA = NORTH AMERICAN FREE TRADE ASSOCIATION

### I - GENERALITES

L'entrée en vigueur de l'accord de libre échange nord américain le 1er janvier 1994, est venue élargir au Mexique la zone de libre échange initiée par le pacte de 1989 entre les Etats Unis et le Canada (ALE). Signé par le président George Bush en 1992 et ratifié par le Congrès en 1993, il instaure une zone regroupant plus de 370 millions de consommateurs de l'Alaska au sud du Mexique. Il est limité au libre échange des biens, et reste sans effet sur la circulation des personnes. Il vise à éliminer ou à réduire sensiblement d'ici dix à quinze ans, les quelques 20 000 barrières tarifaires frappant actuellement les exportations entre les trois partenaires commerciaux. Sa vocation est également de pousser tous les pays d'Amérique latine à adopter un type d'économie libérale.

Le Mexique représente plus du quart du poids démographique de cette zone, tout en affichant un revenu par tête cinq fois inférieur à celui des Etats-Unis et du Canada. Le PNB des Etats-Unis est près de dix fois celui du Canada, et vingt fois celui du Mexique. Le Brésil, qui n'était pas candidat lors de la création de l'ALENA, cherche actuellement à s'en rapprocher, en vue d'une éventuelle intégration.

L'alliance de l'ALENA repose sur des critères beaucoup plus fragiles que ceux ayant prévalu à l'instauration de la CEE. Ils sont surtout beaucoup moins contraignants, et les Etats-Unis les pensaient suffisants, en vue de l'établissement de relations commerciales profitables. Le système ne donne en fait pas entière satisfaction, et son efficacité est à améliorer.

Dès le départ, il existe un déséquilibre certain entre les protagonistes de cet accord : il suffit de comparer leurs PNB, ou quelque autre indicateur économique. Le succès remporté par l'administration Clinton avec l'ALENA, a eu un effet d'entraînement dans le dossier des négociations du GATT; il a également compté dans la mise sur pied de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC). Le succès de cette initiative a amené Washington à organiser un premier sommet en décembre 1994, avec le projet de créer une vaste zone de libre échange pour l'an 2005.

## **II - LE BILAN DE L'ALENA**

### **II - 1 - Au Mexique**

L'ancien président mexicain Carlos Salinas a fait beaucoup de sacrifices pour faire entrer son pays dans l'ALENA (tarifs douaniers sur les produits agricoles américains, achats mexicains de maïs américain, investissements étrangers dans le pétrole mexicain), mais la faiblesse de l'infrastructure financière de son pays a obligé son successeur Ernesto Zedillo à consentir à une forte dévaluation du peso, et à solliciter, de Washington et d'ailleurs, un prêt de 50 milliards de dollars.

Au Mexique, le libre échange a fait ressortir le déséquilibre profond entre l'économie modernisée et l'archaïsme des appareils politiques. L'optimisme prévalait à la signature du traité, en annonçant le miracle économique et la création de 600 000 emplois. Mais les performances de l'économie ont été très mauvaises : inflation, fuite des capitaux, régression des investissements productifs. Le seul indice encourageant aura été celui de la balance commerciale, conséquence de la dévaluation du peso. L'agriculture peu productive apparaît de plus en plus condamnée face à celle des Etats-Unis. Si la balance commerciale a été positive, c'est au prix d'une terrible régression sociale et d'une dépendance accrue vis à vis des Etats-Unis.

Le pacte de libre échange accroît l'importance du Mexique pour les Etats-Unis. L'insurrection zapatiste a démontré toute la fragilité du système politique de ce pays. La profonde crise mexicaine sanctionne l'échec d'une stratégie dont l'ALENA était porteuse : l'intégration économique dominée par les Etats-Unis.

### **II - 2 - Au Canada**

Au Canada, l'accélération de l'intégration économique a exacerbé la crise constitutionnelle. Ce qui concerne le Canada et le Québec, et qui pourrait mettre en péril la santé économique nord américaine, sera jugé très sévèrement par Washington.

Les craintes économiques sont sérieuses : il existe une nette tendance à la délocalisation des industries au Mexique, et le taux de chômage est actuellement supérieur à 11%. Les effets de l'ALENA ont commencé à se faire sentir en 1995 :

excédents commerciaux avec son principal partenaire, les Etats-Unis, et investissements dans les groupes financiers mexicains.

En fait, le libre échange ne s'est pas réalisé au mieux, et le Canada ne retire pas de l'ALENA tout ce qu'il en espérait. Il se satisfaisait en somme très bien de la seule ALE

### **II - 3 - Aux Etats-Unis**

L'ALENA est présenté comme une réaction à ce que ses défenseurs appellent la *forteresse Europe*; il empêche les entreprises asiatiques et européennes d'exploiter ce marché. Bill Clinton avait présenté un bilan positif, avant la crise mexicaine, de l'accord conclu avec le Canada et le Mexique : exportations en hausse de 22%, création de 100 000 emplois en 1994.

Washington poursuit ses objectifs planétaires considérés comme vitaux pour sa sécurité et l'extension du marché. « Nous devons promouvoir la démocratie et l'économie de marché dans le monde parce que cela protège nos intérêts et notre sécurité, et parce qu'il s'agit du reflet de valeurs qui sont à la fois américaines et universelles »

Les Etats-Unis tentent d'établir un schéma de sécurité collective et un système interaméricain adaptés aux périls de l'après guerre froide. D'où la nécessité de définir un nouvel ordre régional fondé sur un panaméricanisme rénové, de garantir un développement économique durable, et de veiller à la consolidation des régimes démocratiques acceptables avec lesquels il sera possible de coopérer pour freiner les flux migratoires perçus comme une menace. L'ALENA favorise également le contrôle des Etats-Unis sur les Caraïbes. Washington souhaite étendre progressivement à l'ensemble du continent les bénéfices d'une intégration commerciale fructueuse. Les américains cherchent à promouvoir pour cela l'idée d'une vaste zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de feu, le FTAA ou Free Trade Area of the Americas, à l'horizon 2005.

Mais la crainte d'éventuelles conséquences sociales aux Etats-Unis n'est pas totalement effacée; pour preuve, cette citation de M Jesse Jackson : « Ce ne sont pas les travailleurs mexicains qui nous prennent nos emplois. Ce sont les grosses sociétés américaines, rêvant de profits rapides, qui les leur apportent. »

# 10

## LES ETATS-UNIS ET LE MONDE HISPANO-AMERICAIN

L'Amérique centrale, hier terre d'élection des régimes militaires, découvre peu à peu l'usage de la démocratie dans un contexte économique difficile (mondialisation des rapports - pression des narco-traffiquants...). La mer des Caraïbes est la « mare nostrum » des Etats-Unis, et met en relief la pierre d'achoppement que représente Cuba depuis 1959 (renforcement de l'embargo par la loi Helms - Burton).

L'intégration économique se fait malgré tout peu à peu, à l'instigation du voisin américain (ALENA avec le Mexique), ou grâce au dynamisme des grands pays de l'Amérique du sud (MERCOSUR).

La doctrine de Monroe trouvera-t-elle son apogée dans la réalisation d'un immense et unique marché « des Amériques », quitte à créer des réactions de résistance contre la mondialisation comme le montrent les actions de groupes anciennement guévaristes ou maoïstes ?

### I - DES RAPPORTS D'UNE AUTRE EPOQUE

#### I - 1 - Les prémices et la tutelle politique des Etats-Unis

- **les positions de principe : la "manifest destiny"**

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la politique américaine s'est caractérisée essentiellement par sa simplicité : accomplir *la destinée manifeste* du pays et ne pas intervenir dans les affaires de l'étranger. Les USA se posent en phare de la démocratie et comme modèle à suivre, mais se refusent à entamer toute action d'ingérence ou de prosélytisme vis à vis de l'étranger:

*"Partout où l'idéal de liberté et d'indépendance a été ou sera déployé, il y aura [le] cœur [de l'Amérique], ses bénédictions et ses prières. Mais elle ne va pas chercher au loin des monstres à détruire. Elle encourage la liberté et l'indépendance de tous.*

*Elle ne défend et ne fait valoir que les siennes"* (John Quincy Adams - secrétaire d'état en 1821).

Mais revenons sur l'expression "destinée manifeste du pays" : il s'agit de la destinée d'un pays voué à se développer, et à voir croître sa puissance dans un espace américain qui est son environnement propre; toute action en Amérique tient donc plus de la politique intérieure que de la politique étrangère (doctrine de Monroe), réfutant ainsi le système d'équilibre de puissances en vigueur en Europe.

Ainsi Monroe appliqua-t-il sa doctrine : exclure du continent toute politique de puissance à l'européenne, quitte à employer certaines des méthodes de la diplomatie européenne. Cette doctrine naquit des efforts de la Sainte-Alliance (la Prusse, la Russie et l'Autriche, pour les principaux membres ) pour réprimer la révolution qui secouait l'Espagne des années 1820.

La Grande-Bretagne, artisan du maintien des équilibres européens, ne souhaitait pas encourager les visées de la Sainte Alliance en l'empêchant de s'emparer des colonies espagnoles (sans elles, le jeu n'en valait pas la peine). Georges Canning (ministre des affaires étrangères anglais) proposa à John Quincy Adams d'unir leurs efforts pour garantir l'intégrité de l'Amérique Latine. Bien que comprenant le mobile des britanniques, ce dernier ne pouvait encore faire cause commune avec son ancienne patrie.

Adams pressa donc le président Monroe de fermer, par une décision unilatérale, les Amériques au colonialisme européen. La doctrine de Monroe, énoncée en 1823 transformait l'océan qui séparait les Etats-Unis de l'Europe, en véritable douve. L'Europe n'avait donc pas à se mêler des affaires américaines; et l'idée que se faisait Monroe des affaires américaines, était particulièrement large. Les Etats-Unis considéreraient toute tentative d'expansion de la puissance européenne à une quelconque portion de ce continent, comme dangereuse pour le pays et sa sécurité (en échange d'une non ingérence dans les affaires intérieures de l'Europe) : *"Il est impossible que les puissances alliées étendent leur système politique à toute portion de l'un ou l'autre continent sans mettre en danger notre paix et notre bonheur"*

- **La guerre du Mexique (1846-1848)**

Des colons américains installés au Texas (territoire mexicain) et demandant l'entrée du Texas dans l'union, donnent l'occasion aux Etats-Unis, à l'issue d'une guerre victorieuse, de procéder à d'immenses annexions : le Texas, mais aussi le Nouveau Mexique, et la Californie. L'Amérique Latine se trouve donc repoussée au sud du Rio Grande. De plus, appliquant la doctrine de Monroe, les américains s'opposent à la présence des français au Mexique dans les années 1861-1867.

- **Le *Big Stick* (1898-1933).**

L'action du président Théodore Roosevelt, proche du mode de pensée politique européen, lance les Etats-Unis dans une politique impérialiste qui vise, avant tout, l'Amérique Centrale. Le "corollaire Roosevelt" donne aux USA un pouvoir de police internationale dans les Amériques :

*"Il y a un vieil adage qui dit : Parlez doucement et portez un gros bâton. Vous irez loin. Eh bien ! si la nation américaine sait parler doucement et cependant construire et maintenir prête une marine puissante, la doctrine de Monroe ira loin"* ( Discours de Roosevelt à Chicago le 2 avril 1903).

Cette lecture impérialiste de la doctrine de Monroe entraîne de multiples interventions :

- 1898 : annexion de Porto-Rico; proclamation de l'indépendance de Cuba, tout en s'attribuant un droit permanent d'intervention, et en occupant la base de Guantanamo.

- 1903, à l'issue d'une âpre lutte d'intérêts dans la zone Nicaragua, Costa Rica et Colombie dont l'enjeu est le contrôle du canal, la province de Panama se sépare de la Colombie, et signe un traité avec les Etats-Unis. Celui-ci lui confère les droits d'un état souverain (contre une indemnité annuelle).

Quand ils inaugurent le Canal en 1914, les américains contrôlent les trois quarts de la zone des Caraïbes. Plus au sud, les coups de force qu'ils opèrent sont rares (intervention contre le Venezuela qui ne paie pas ses dettes).

- **La politique de "bon voisinage" de F.D Roosevelt (1933-1945).**

Roosevelt renonce solennellement au droit d'intervention, tout en exigeant des dirigeants politiques locaux des garanties de "coopération". Le climat des relations s'améliore, sans pourtant constituer une réelle coupure dans la politique des Etats-Unis.

## I - 2 - La lutte contre le communisme international (1945-1959)

- **Les tentatives d'union militaire**

Au début de la guerre froide, les Etats-Unis redoutent par dessus tout l'implantation de régimes communistes dans des pays sud américains minés par les tensions sociales et par l'instabilité politique. Ils font évoluer la « junte interaméricaine de défense » créée pendant la deuxième guerre mondiale, en « traité interaméricain d'assistance mutuelle » signé à Rio en 1947.

En 1954, à la 10ème conférence de l'Organisation des Etats Américains, le secrétaire d'état américain fait adopter une résolution stipulant que « la domination ou le contrôle des institutions politiques de tout Etat américain par le mouvement communiste international, étendant à cet hémisphère le système politique d'une puissance qui n'appartenait pas au continent, constituerait une menace pour la souveraineté et l'indépendance politique des Etats américains ».

Toutefois, ne se sentant pas menacés de l'extérieur, et en réaction à la pression des Etats Unis, les pays latino-américains refusent d'intégrer leur armée dans un OTAN septentrional. (ainsi échoue le projet de Force interaméricaine de Paix généré par la victoire du Castrisme).

- **L'affrontement avec le communisme cubain (depuis 1959)**

Le castrisme devient, dès juillet 1959 - date de son rapprochement avec l'URSS, le cauchemar des Américains : des amis de Moscou s'implantent à 200 km de leurs côtes.

En 1961, la CIA lance une petite armée anti-castriste à l'assaut de Cuba; celle-ci s'embourbe sur les plages de la Baie des Cochons. (1500 hommes sont anéantis en 3 jours).

Malgré tout, dans leur lutte contre le castrisme, les Etats-Unis obtiennent le ralliement de la plupart des chefs de la gauche latino-américaine. Cuba est exclu de l'OEA, dont les membres, à l'exception du Mexique, rompent leurs relations diplomatiques avec le régime communiste.

En outre, afin de tarir les sources de conflits sociaux dont se nourrit le communisme, le président Kennedy crée en août 1961 « l'alliance pour le progrès » entérinée par la charte de Punta del Este (coopération financières des Etats-Unis à hauteur de 20 milliards de dollars, pour mener à bien des programmes de construction de logements, ainsi que les réformes agraires).

Fidel Castro contre-attaque, en créant le pendant de l'organisation américaine en 1967 : l'Organisation latino-américaine de solidarité (OLAS).

A la suite de l'écroulement de l'URSS et la disparition de ses subsides, le régime castriste ne doit sa survie qu'à son ouverture au tourisme et à un certain assouplissement de ses règles économiques. Devant cette fin de règne qui s'éternise, les Américains laissent faire le temps. Aujourd'hui préoccupés de contrôler l'immigration et les trafics de drogue en provenance de l'île, ils essaient en même temps de retarder l'implantation de leurs compétiteurs européens et canadiens, en tentant de geler les investissements étrangers par la loi Helms - Burton.

### • La multiplication des guérillas

En réaction au prosélytisme capitaliste, les guérillas se multiplient dans les zones rurales : en Bolivie, autour de Che Guevara, en Colombie, au Pérou (sentier lumineux).

A partir des années 70, les guérillas urbaines prennent le relais, au Brésil, en Uruguay (Tupamaros), au Nicaragua (front sandiniste)... Les Etats-Unis ont coordonné et épaulé cette lutte anti-guérilla avec une redoutable efficacité. (de 1950 à 1972, ils ont formé plus de 60 000 militaires sud-américains). Les dernières actions militaires directes de l'Amérique, témoignages d'une ère désormais révolue, se sont déroulées au Honduras, au Guatemala, à la Grenade et au Panama.

### I - 3 - L'emprise des grandes sociétés capitalistes

Parfois les grandes sociétés nord-américaines ont pris l'initiative en devançant la tutelle politique : United Fruit qui provoque l'intervention américaine au Honduras, la National City Bank aux Antilles, de nombreuses autres sociétés dans le reste du continent. A l'issue de la 2ème guerre mondiale, la domination du capital américain s'est accentué, sans déboucher sur une réelle amélioration des conditions de vie des intéressés. En effet, le niveau d'investissements ne suit pas celui des profits. (ex : entre 1950 et 1965, les Etats-Unis ont investi 3,8 milliards de dollars en Amérique Latine contre 11,3 milliards de dollars de profits rapatriés).

## II - LE RETOUR DU PANAMERICANISME

Existe-t-il un grand dessein stratégique post guerre froide des Etats-Unis pour la région ? L'Amérique du nord se retrouve face à la réalité multiforme d'un continent qui devient l'un de ses principaux partenaires économiques et qui, peu à peu et pacifiquement, commence même à imposer sa culture de la Floride à la Californie.

## II - 1 - Priorité à l'économie

### • **Le commerce : un impératif stratégique**

Le plus beau fleuron de l'action à destination de l'Amérique Latine est l'ALENA. Elaboré par G. Bush en 1990, il répond au souci de fragmentation du marché international post-guerre froide, et à la crainte de voir émerger une Europe se posant en superpuissance économique concurrente (en plus de l'Asie). L'ouverture sur l'extrême occident devient donc un enjeu stratégique. Dans le prolongement de l'ALENA, l'administration américaine lance "l'entreprise pour les Amériques" (enterprise for the americas initiative) qui vise à encourager les réformes politiques et commerciales qui déboucheront directement sur la constitution du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). Bill Clinton pèsera de tout son poids dans la balance pour faire ratifier le traité de l'ALENA par le congrès pendant l'année 93. Grâce au développement des relations commerciales avec le sous continent américain, les Etats-Unis y commercialisent 18% de leurs exportations. L'Amérique Latine constitue le marché à plus forte croissance pour les ventes de produits américains : plus 155% depuis 1987.

### • **Libéralisation et développement**

La bataille quotidienne sur le terrain commercial est appuyée par l'action plus discrète du "trésor" américain qui accorde sa caution aux Etats sud américains, et leur permet d'échelonner leur dettes, sans faire appel aux réseaux bancaires internationaux; le but est de faire avancer en parallèle la croissance des économies et des marchés locaux, afin d'ouvrir de nouvelles possibilités aux investisseurs et exportateurs américains (équilibre entre incitation et intrusion dans la souveraineté des Etats).

La réforme de la Banque Interaméricaine de développement (nouvelle structure, nouvelle répartition des pouvoirs, possibilité de financement du secteur privé) relève du principe suivant : avec la démocratisation et la libéralisation des économies latino-américaines, il existe maintenant un certain consensus en matière de politique d'aide, la promotion du "développement durable" prenant le pas sur "l'assistanat".

### • **Les deux Amériques : le sud et le nord de l'équateur commercial**

Deux logiques de développement économique prévalent : le Mexique représente, pour les Etats-Unis, une tête de pont du mouvement d'intégration dans la région et, se posant comme intermédiaire incontournable entre le nord et le sud, il développe de nombreux traités de libre échange avec ses pairs (très proches de celui de l'ALENA), tissant ainsi une toile d'araignée d'accords "encadrés ALENA" autour du MERCOSUR.

Le MERCOSUR quant à lui, ressemble à un véritable marché commun de type européen, impliquant une forte intégration institutionnelle qui le conduit à traiter et à négocier non pas avec l'ALENA, mais directement avec les Etats-Unis en tant que pôle économique-politique.

Schématiquement, l'équateur divise l'Amérique latine en deux camps : au nord, ceux dont la vie économique est pratiquement dépendante du marché et des investissements américains; au sud, ceux dont les échanges économiques sont plus diversifiés (essentiellement en direction de l'Union Européenne).

## **II - 2 - Une politique de sécurité post guerre froide.**

Cet aspect du sujet a été traité au chapitre 6

## **II - 3 - L'hispanisation des Etats-Unis et les migrations de masse.**

Le désintérêt de la Maison Blanche pour les migrations de masse reste dans la tradition de la politique des Etats-Unis, construite par des immigrants. Cependant, plus d'un cinquième de la population américaine (82 Millions en 2050) sera constitué par les immigrants arrivés après 1991 et leur descendance. Vers l'an 2000, les *latinos* devraient devenir le premier groupe « minoritaire » du pays, doublant, ainsi la communauté noire, et illustrant ainsi l'un des phénomènes les plus importants de cette fin de siècle.

La proposition 187 voté en 1994, en Californie, constitue un parfait exemple de l'absence de politique fédérale en la matière. Ce projet de loi local qui stipule que les immigrants illégaux n'ont pas accès à l'éducation et aux secours d'urgence est très certainement anti constitutionnelle. Cette vague de migration pose un certain nombre de questions comme : l'espagnol n'est-il pas en passe de devenir la première langue parlée dans le sud des Etats-Unis ? ne procède-t-elle pas à la construction de liens encore plus intangibles entre l'Amérique et les nations du sud du Rio Grande ?

\*\*\*\*

Le sommet des Amériques, en décembre 1994, réunissant à Miami, les chefs d'Etat et de gouvernement de tout l'hémisphère américain, a couronné l'une des périodes les plus positives des relations interaméricaines. Il représente ainsi le premier test grandeur nature de la mondialisation des diplomaties. L'administration américaine parie sur son rôle de « grand régulateur » pour maintenir son leadership global. Cette attitude ouvre de nouvelles possibilités, pour les Etats sud américains, de peser sur la politique intérieure de leur grand voisin du Nord.